

UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA



Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion
Département des Sciences Economiques

MEMOIRE

En vue de l'obtention du diplôme de
MASTER EN SCIENCES ECONOMIQUES

Option : Economie de développement

L'INTITULE DU MEMOIRE

Vérification de la loi d'Okun sur le chômage en Algérie

Préparé par :
CHEURFA Abdesamie

Dirigé par :
SADI Nour El houda

MOUSSOUNI Karim

Date de soutenance : 07 /07/2019.....

Jury :

Président : ...Mizi Allawa

Examineur : ...Arhab Baya.....

Rapporteur : ...Sadi Nour El houda.....

Année universitaire : 2018/2019

REMERCIEMENT

Au terme de ce modeste travail nous tenons tout d'abord à remercier Dieu, le tout puissant, qui nous a donné la force et le courage pour finir ce qui a été commencé.

Nous tenons de tout cœur à adresser nos remerciements les plus vifs à notre Professeur Mme SAADI NOOR EL HODA pour son encadrement, ses précieux conseils et orientations, Son soutien et sa générosité pour la réalisation de ce mémoire.

Nous remercions tout particulièrement les membres de jury qui ont accepté de d'évaluer notre travail.

Nous devons nos reconnaissances à tous les enseignants qui ont contribué à Notre formation, qu'ils trouvent ici l'expression de nos salutations les plus distinguées et de notre respect le plus profond.

Dédicace

Je dédie ce modeste travail

A Mr Moussouni salah et Mm kaidi nadia

Mes très chers parents qui m'ont toujours entourés d'amour, de patience et de soutien et qui ne cessent de se sacrifier pour moi .

Mes cher frères : fouad et massinssa.

Toute ma famille : mes oncles mes cousins et mes cousines

Tous mes amis : Samir,Ayman,fawzi, noredine.

A mon binôme abdesamie et sa famille

Karim

Dédicace

Je dédie ce modeste travail

A Mr Farid et Mm Aouzllag Fadila

Mes très chers parents qui m'ont toujours entourés d'amour, de patience et de soutien et qui ne cessent de se sacrifier pour moi.

Mes chères sœurs : Lilia, Asma

Et ma femme : Camelia

Toute ma famille : mes oncles mes cousins et mes cousines

Tous mes amis : Boulou, Yacine, Fodil, Younes

A mon binôme karim et sa famille

Abdesamie

Résumé

L'objectif central de ce mémoire était de vérifier si la loi d'Okun en Algérie est valide ou non. Pour cela, nous avons utilisé des données annuelles pour la période 1990- 2014. Tout d'abord, nous avons appliqué la version « différence première » de la loi d'Okun, pour découvrir la relation entre le chômage et la production et on a utilisé la méthode des moindres carrés ordinaires pour une fonction de régression multiple.

Après avoir obtenu des preuves empiriques, on peut dire que la relation négative entre le chômage et la production n'est pas validée en Algérie.

MOTS-CLEFS: Chômage, production, loi d'Okun

Abstract

The central objective of this memoir was to verify whether Okun's law in Algeria is valid or not. For this, we used annual data for the period 1990-2014. First, we applied the "first difference" version of Okun's law, to discover the relationship between unemployment and production, and used the ordinary least squares method for a multiple regression function. After obtaining empirical evidence, it can be said that the negative relationship between unemployment and production is not validated in Algeria.

Key-Words: unemployment, production, Okun's law

المخلص

الهدف الرئيسي من هذه المذكرات هو التحقق من صحة قانون أوكون في الجزائر أم لا. لهذا استخدمنا البيانات السنوية للفترة 1990-2014 ، أولاً، طبقنا نسخة "الفرق الأول" من قانون أوكون لاكتشاف العلاقة بين البطالة والإنتاج ، و تستخدم طريقة المربعات الصغرى العادية لوظيفة انحدار بسيطة

بعد الحصول على أدلة تجريبية، يمكن القول أن العلاقة السلبية بين البطالة والإنتاج لا يتم التحقق منها في الجزائر

الكلمات الدالة : البطالة الإنتاج, قانون اوكون

Introduction générale

Chapitre 01 : le cadre conceptuel du chômage

Section 01 : Définition et typologie du chômage.

Section 02 : Causes et conséquences du chômage.

Section 03 : Les différentes théories d'analyses de chômage

Conclusion au chapitre 01.

Chapitre 02 : l'emploi et le chômage en Algérie.

Section 01 : l'emploi et le marché du travail en Algérie.

Section 02 : le chômage en Algérie.

Section 03 : politique d'emploi en Algérie.

Conclusion au chapitre 02.

Chapitre 03 : la loi d'Okun en Algérie.

Section 01 : La présentation de la loi d'Okun en Algérie

Section 02 : fondement empirique de la loi d'Okun.

Section 03 : vérification de la validité de la loi d'Okun en Algérie.

Conclusion au chapitre 03.

Conclusion générale :

La table des matières

Liste des abréviations	
liste des tableaux.....	
Liste des figures.....	
Introduction générale :.....	5
Chapitre 01 : Le cadre conceptuel sur le chômage.....	5
Section 01 : Définitions et typologies du chômage.....	5
1. Le concept du chômage.....	5
1.1) Définition du bureau international du travail	5
2. Les facteurs déterminant le niveau du chômage	6
2.1) La législation	6
2.2) La croissance démographique	6
2.3) Le solde migratoire.....	6
2.4) La conjoncture économique	7
2.5) Les niveaux de revenu accumulés	7
2.6) L'impact des politiques publiques d'emploi et de lutte contre le chômage	7
3. La mesure du chômage.....	7
3.1) A travers l'indicateur du taux de chômage.....	7
3.2) La mesure du chômage à travers les flux	8
4. Typologie de chômage	9
4.1) Le chômage frictionnel.....	9
4.2) Le chômage naturel	9
4.3) Le chômage saisonnier	10
4.4) Le chômage conjoncturel	10
4.5) Le chômage technique.....	10
4.6) Le chômage structurel	10
4.7) Le chômage technologique.....	10

4.8)	le chômage segmentation.....	11
	Section 02 : Causes et conséquences du chômage	11
1.	Les causes du chômage	11
1.1)	Les causes démographiques du chômage.....	11
1.2)	Les causes économiques du chômage	11
1.3)	Chômage et progrès technique	11
2.	Les conséquences du chômage	11
2.1)	Au niveau économique.....	12
2.2)	Au niveau macroéconomique :.....	12
2.2.1)	perte de revenus	12
2.2.2)	difficultés matérielles et surendettement.....	12
2.2.3)	Baisse de la consommation	13
2.3)	Au niveau social, moral et physique	13
2.3.1)	Impact psychologique nuisible	13
2.3.2)	La santé mentale affaiblie	13
2.3.3)	Lien social coupé	14
2.3.4)	Santé physique dégradée.....	14
3.	Les solutions pour lutter contre le chômage.....	14
	Section 03 : Les différentes théories d'analyses sur le chômage	15
1.	Théorie classique.....	15
2.	Théorie Keynésienne.....	16
3.	Théorie du déséquilibre.....	17.
4.	Théorie néo-classique du chômage	18
5.	Théorie du salaire d'efficience	19
6.	Théorie des insiders-outsiders.....	19
7.	Théorie du Job Search.....	20
	Conclusion.....	20

Chapitre 02 : Chômage et emploi en Algérie	20
Section 01 : Le marché de travail en Algérie	22
1. Les caractéristiques du marché du travail en Algérie	22
2. L'évolution du marché du travail en Algérie.....	23
2.1) L'offre de travail au fil du temps:	23
2.2) Demande de travail :	23
Section 02 : L'emploi et le chômage en Algérie :.....	25
1. L'emploi en Algérie.....	25
1.1) Évolution de l'emploi.....	25
1.1.1) Évolution de l'offre d'emploi.....	26
1.1.1.1) La période (1967/1987).....	26
1.1.1.2) La période (1987/1999).....	27
1.1.1.3) La période (2001/2011).....	27
1.1.2) La réparation de l'emploi selon le secteur d'activité.....	27
1.1.3) La structure de l'emploi selon le secteur juridique.....	29
1.2) Les effets des mutations du marché du travail	30
1.2.1) L'essor de l'auto emploi et du salaire précaire.....	30
1.2.2) L'essor de l'emploi informel.....	32
1.2.3) L'accroissement de la durée de la recherche d'emploi.....	32
2. Le chômage en Algérie.....	33
2.1) Evolution du chômage en Algérie	33
2.2) Les causes du chômage en Algérie	35
2.2.1) Le facteur démographique.....	35
2.2.2) La défaillance du système éducation/ formation	36
2.2.3) L'incidence des chocs exogènes.....	37
2.2.4) La modification des comportements d'activité	38

2.2.5) La réglementation contraignante du travail.....	38
2.3) Les dispositifs de lutte contre le chômage en Algérie.....	39
Section 03 : Politique d'emploi en Algérie	39
1. La politique national d'emploi.....	40
2. Les objectifs de la politique national d'emploi.....	40
3. Les interventions de l'Etat	41
Conclusion.....	41
Chapitre 03 : La loi d'Okun en Algérie.....	43
Section 01 : Présentation de la loi d'Okun.....	43
Section 02 : Les fondements de la loi d'Okun.....	45
Section 03: la virification de la loi d'Okun en algérie	46
Conclusion générale.....	53
Bibliographie	56
Anneex.....	58

Liste des abréviations

ADS	Agence de Développement Social
ANGEM	Agence Nationale de Gestion du Microcrédit
ANSEJ	Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes
ANDI	Agence Nationale de Développement et d'investissement
BIT	Bureau International de Travail
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
BTPH	Bâtiment et Travaux Publics et habitats
BM	Banque Mondial
CDD	Contrat à Durée Déterminée

CNEP	Caisse National d'épargne et de prévoyance
CNAS	Caisse National d'Assurance Social
CBO	Congression Budget Office
EPL	Entreprise Publique Local
FMI	Fonds Monétaire International
INSEE	Institut International des Etudes Statistiques et des Etudes Economiques
ONS	Office National des Statistiques
OIT	Organisation International du Travail
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PNB	Produit National Brut
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PAS	Plan d'Ajustement Structurel
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RSA	Revenue de Solidarité active
TPE	Toute Petite Entreprise
UGTA	Union Générale des Travailleurs

La liste des tableaux

Numéro des tableaux	Désignation
Tableau N°01	Une typologie des états de déséquilibre selon Edmond Malinvaud
Tableau N°02	Evolution de la répartition sectorielle de l'emploi(en milliers)
Tableau N°03	Evolution et structure de l'emploi selon la situation dans la profession (en milliers).
Tableau N°04	L'évolution du chômage en Algérie durant des années 90 en(%)
Tableau N°05	L'évolution du chômage en Algérie durant des années 2000 en (%)
Tableau N°06	Estimation du modèle avec la méthode de la moindre carre ordinaire (PIB)
Tableau N°07	Estimation du modèle avec la méthode de la moindre carre ordinaire (PNB)

La liste des figures

Numéro de la figure	Désignation
Figure N° 01	Flux d'entrée et de sortie du chômage.
Figure N° 02	La relation entre emploi salaire et production chez les classiques.
Figure N° 03	Evolution de l'offre d'emploi entre 1962 et 2011 (en millions).
Figure N° 04	Evolution en % de la part de chaque secteur juridique dans l'emploi total.
Figure N° 05	Evolution de la population totale (en milliers) et la population active (en milliers).

introduction generale

Introduction générale

Le chômage constitue un problème économique et social important dans la plupart des pays. Ce phénomène existe en Algérie de façon endémique depuis l'indépendance. Le chômage signifie une sous-utilisation du facteur travail. Il se traduit par une baisse des revenus des ménages qui seront conduit à réduire leur demande, ce qui à son tour affectera le niveau de l'activité économique. Sur le plan social, le chômage dégrade les conditions de vie et alimente la pauvreté. Sur le plan politique, le chômage constitue un élément d'insécurité politique, en raison de protestations des jeunes, traduisant leurs exaspérations face à des conditions de vie difficiles.

Dès le début des années soixante-dix, les pays européens ont été touchés par une série de chocs défavorables. Ces derniers ont eu un impact sur la composante cyclique mais aussi sur sa composante structurelle. Les deux chocs pétroliers qui se sont produits au milieu et à la fin des années soixante-dix, la hausse des taux d'intérêt réels dans les années soixante-dix, et les forts ralentissements de la productivité dès le milieu des années soixante-dix figurent parmi les chocs dont les effets ont été les plus visibles sur le chômage. Depuis 2007, la crise financière internationale a eu impact considérable sur l'emploi au niveau mondial (licenciements massifs, fermeture d'entreprises, bouleversement des secteurs économiques, etc.). Malgré la reprise de la croissance mondiale, la dégradation du marché du travail des pays de l'OCDE s'est poursuivie jusqu'au en 2010, les pays comme la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, les États-Unis, le Japon et le Royaume-Uni ont enregistré depuis le début de la crise économique et financière des destructions d'emploi d'une ampleur inédite, allant de 1,6 % pour la France à un effondrement sans précédent de près de 10 % pour l'Espagne. Dans la plupart des pays, l'industrie est le secteur qui a été le plus touché par la crise avec des destructions d'emploi atteignant les 10%. Dans l'ensemble des pays développés, à l'exception des États-Unis, le secteur des services marchands a été relativement épargné au cours de cette crise. Par ailleurs, certains pays ont également connu une crise immobilière (États-Unis, Japon, Royaume-Uni et surtout Espagne) détériorant l'emploi dans le secteur du bâtiment. La bulle immobilière espagnole a été particulièrement marquée, si bien que le secteur du bâtiment, qui représentait 17 % de l'emploi total avant la crise, contre 7 % en moyenne dans les autres pays étudiés. Le retournement du marché immobilier a conduit à la chute de 37 % de l'emploi dans le secteur, contre 10 % au Royaume-Uni et 20 % aux États-Unis.

En Algérie, le déséquilibre du marché de l'emploi est le résultat de l'échec des stratégies de développement entreprises pendant la période allant de l'indépendance à la veille des grandes réformes économiques.

Le taux de chômage en Algérie a connu des fluctuations à la hausse et à la baisse suivant la conjoncture économique. Selon la banque mondiale, le taux de chômage durant les années 90 jusqu'à 2014 a connu une tendance à la baisse, passant de 26.5% en 1992 à 10,20% en 2014. Malgré cette diminution, le chômage reste toujours préoccupant. La principale caractéristique du chômage dans notre pays réside, dans le fait qu'il touche en grande partie la composante la plus jeune de la population active les jeunes de moins de 35ans représentent 90% des chômeurs en 2014.

Pour mieux comprendre les fluctuations du taux de chômage, il est utile de le mettre en corrélation avec d'autres variables macroéconomiques comme le PIB et PNB.

Ce que nous amène à étudier la relation entre le PIB ou PNB et le taux de chômage. Pour cela, on s'appuie sur la loi d'Arthur Okun. Cette loi fondée en 1962 stipule qu'une hausse de 1% du taux de chômage était associée à une baisse de 3% du PIB réel. Mais aussi dans son article, Okun a proposé trois méthodes : une méthode « différences premières » où les variations du taux de chômage sont reliées aux taux de croissance du PIB réel, une méthode « trial gaps » où l'on relie le niveau du taux de chômage avec l'écart entre le PIB réel observé et le PIB potentiel et une méthode « fitted trend and elasticity » où la relation est examinée en niveau mais sans supposer l'existence de tendance

Cette relation a été vérifiée et validée par plusieurs travaux empiriques sur les pays développés (Prachowny, 1993 ; Lee, 2000 ; Blanchard et Cohen, 2006). Mais les études qui ont voulu vérifier la loi d'Okun pour les pays en voie de développement sont très rares. L'Algérie qui est un pays en voie de développement présente des spécificités évidentes, son taux de chômage a connu des évolutions remarquables

Il apparait primordial dans ce mémoire de s'intéresser sur la liaison entre le taux de chômage et la production en Algérie. Le traitement de ce sujet nous amène à nous poser la question suivante : **Est-ce que la d'Okun se vérifie pour l'économie algérienne ?**

Afin de tenter de répondre à cette question nous devons savoir d'abord :

Qu' est ce que le chômage ?

Existe-t-il une relation mécanique entre la croissance et le chômage ?

Tout en essayant de cerner la meilleure réponse autour de notre question, nous engageons aussi l'hypothèse suivante :

La variation du taux du chômage influence sur le PIB dans le cas de l'économie algérienne. Pour cela nous tenterons de vérifier la validité de cette hypothèse en se référant à la loi d'Arthur Okun.

L'objet de ce mémoire est de chercher à déterminer de quelle manière le PIB réel et le taux de chômage varient autour de leurs niveaux potentiel et naturel. Mais aussi, de mesurer la relation qui existe entre le PIB réel et le taux de chômage en Algérie afin de proposer des pistes de solutions pour une croissance réductrice du chômage chronique en Algérie.

Afin d'atteindre notre objectif, ce mémoire a été organisé en trois chapitres. Le premier chapitre parle du chômage dans son cadre générale mais aussi de ses différentes théories. Dans le deuxième chapitre nous abordons les questions liées à l'emploi et au chômage en Algérie. Et enfin, le dernier chapitre est consacré au fondement théorique de la loi d'Okun et sa relation avec le chômage, mais aussi, nous vérifions sa validité. Pour cela, nous réalisons une analyse économétrique à l'aide de logiciel eviews 4.1.

Chapitre 01

Chapitre 01 : Le cadre conceptuel sur le chômage

Bien que le chômage soit désormais un phénomène massif, le traumatisme qu'il entraîne, ses conséquences sociales, son impact sur l'entourage restent encore trop méconnues. Pour le Conseil économique, social et environnemental, les politiques publiques doivent mieux accompagner les personnes pendant le temps qui les sépare d'un retour à emploi. Au-delà, c'est toute la société qui doit s'impliquer pour changer de regard sur les personnes en situation de chômage.

On représentera dans un premier temps la notion du chômage dans son cadre générale (définition, causes, conséquences) puis dans un second temps nous allons aborder les différentes analyses théoriques sur le chômage.

Section 01 : Définitions et typologies du chômage

Les gens sont soit employés, soit au chômage dans cette partie nous essaieront d'expliquer le chômage, sa mesure, ses différents types.

1) Le concept du chômage

Le chômage est la situation d'une personne, souhaitant travailler et ayant la capacité de le faire (âge notamment), se trouve sans emploi malgré ses recherches. L'absence d'emploi peut résulter d'une entrée dans la vie active, du désir de retrouver un emploi après une période d'inactivité, d'un licenciement, d'une démission volontaire ou d'un désir de changer d'activité.

1.1) Définition du bureau international du travail

Le BIT (Bureau international du travail) a adopté une définition du chômage en 1954, Puis l'a précisée en 1982. Elle a été reprise dans la plupart des pays du monde, et en particulier dans l'union européenne. Selon le **BIT**¹, est chômeur toute personne (de plus de 15 ans) qui remplit les critères suivants :

¹ Le BIT (Le Bureau international du Travail) est le secrétariat permanent de l'Organisation internationale du Travail. Il sert de quartier général à l'ensemble des activités de l'Organisation qu'il met en œuvre sous le contrôle du Conseil d'administration et sous l'autorité du Directeur général

- « **Être sans travail** »² : c'est-à-dire ne pas avoir d'activité, même minimale, pendant la période de référence ;
- « **Être disponible pour travailler** » : c'est-à-dire être en mesure d'accepter toute opportunité d'emploi qui se présente ;
- « **Rechercher activement un emploi** » : c'est-à-dire prendre des dispositions spécifiques au cours d'une période récente pour chercher un emploi salarié (inscription dans une agence d'emploi, candidature auprès d'employeurs...)

2) Les facteurs déterminant de chômage

Le phénomène du chômage est représenté comme un déséquilibre entre la demande d'emploi et l'offre d'emploi. La population active ou la demande d'emploi est soumise à plusieurs facteurs qui déterminent le nombre qui la constitue. Ces facteurs³ sont d'ordre juridique, démographique, sociologique, économique. Nous citons les plus importants :

2.1) La législation

La définition de la population active est beaucoup évoluée à travers l'histoire, la législation de la population active c'est de délimiter la demande d'emploi par deux bornes d'âge.

2.2) La croissance démographique

Elle a un impact considérable sur la population active, une forte natalité observée à un moment donné, produira une augmentation de la population active, « toute chose égale par ailleurs » au moins une vingtaine d'années plus tard. Comme en Algérie, le baby-boom de post indépendance a pesé sur l'emploi vers la fin de la décennie quatre-vingt et durant la décennie quatre-vingt-dix.

2.3) Le solde migratoire

Il peut être positif ou négatif selon que le nombre de personnes qui arrivent sur le territoire national est supérieure ou inférieure au nombre de celles qui le quittent.

² Sorby.C (1996), « les éléments de macroéconomie », édition ellipses, page 184.

³ ARHAB B, 2010, thèse de doctorat en science économique, « Contribution à la réflexion sur la promotion de l'emploi et la lutte contre le chômage en Algérie : étude analytique et empirique », thèse doctorat, Université A.MIRA-Bejaia

Cependant, un solde global positif ne signifie pas que l'immigration aura un impact important sur le stock de la population active. Pour mesurer cet impact d'une façon plus fine, il ne faut prendre en considération que les immigrants actifs.

2.4) La conjoncture économique

La mauvaise conjoncture économique crée un climat de crise, là où les chances d'accéder à un emploi deviennent rares.

2.5) Les niveaux de revenu accumulés

Le niveau élevé des revenus permet à la personne d'accumuler une épargne importante. L'épargne assure aux travailleurs un standard de vie acceptable même sans travailler.

2.6) L'impact des politiques publiques d'emploi et de lutte contre le chômage

Les dispositifs et mesures d'emploi et de lutte contre le chômage redonnent de l'espoir à des chômeurs découragés qui réintègrent la population active.

Ces mesures incitent et attirent d'autres personnes qui n'avaient pas l'intention de travailler auparavant. Aussi les indemnités de chômage et leur durée, peuvent jouer deux rôles distincts : pénaliser ou encourager le chômage.

Les niveaux d'éducation : les niveaux d'éducation élevés ont tendances à accroître le taux d'activité comme l'indique la situation dans les pays développés⁴.

3) La mesure du chômage

Le chômage est évalué à travers, le taux de chômage et les flux

3.1) A travers l'indicateur du taux de chômage⁵

Le taux de chômage est le pourcentage des chômeurs dans la population active (actif+chômeur).

Taux de chômage = (Nombre de chômeurs / Population active) * 100

La population totale est composée de :

⁴ Jean-Claude Barbier, sociologue Directeur de Recherche CNRS, Membre du Comité de rédaction de la *Revue française des affaires sociales*.

⁵ Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France, 2007, tableau d'indicateurs du développement durable, France.

3.1.1) Population active

Elle correspond à l'ensemble des personnes, en âge de travailler, qui exercent effectivement une activité professionnelle ou qui sont à la recherche d'un emploi. (Les chômeurs plus la population active occupée c'est-à-dire les personnes qui ont un emploi). La population active est composée :

- **Des actifs occupés** : C'est-à-dire des personnes qui occupent effectivement un emploi salarié ou non, dans le secteur privé ou dans le secteur public.
- **Des actifs inoccupés** : C'est-à-dire des personnes à la recherche d'un emploi et immédiatement disponibles pour travailler. L'évolution de la population active dépend de l'évolution de la population totale.

L'évolution de la population totale dépend :

- **Des taux de natalité et de mortalité** : une hausse du taux de natalité et/ou une baisse du taux de mortalité augmentent la population totale.
- **De l'allongement de la durée de vie.**
- **Des soldes migratoires** : nombre de personnes qui émigrent – nombre de personnes qui immigreront.

3.1.2) La population inactive

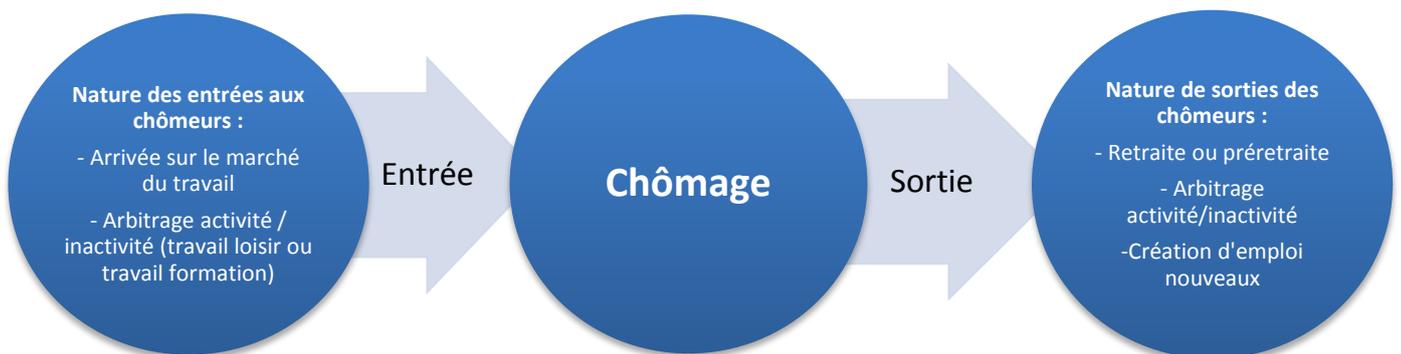
Les personnes qui ne souhaitent pas travailler, celles qui n'ont pas l'âge légal de travailler (moins de 16 ans) plus les personnes à la retraite. D'autre part, on peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière se calculent des taux de chômage par sexe, par PCS, par région, par nationalité, par niveau de diplôme...etc.⁶

3.2) La mesure du chômage à travers les flux

Dans une démarche dynamique, le nombre de chômeurs apparaît comme la différence entre les flux d'entrée et de sortie du chômage, comme représenté sur le schéma suivant :

⁶ Insee, la mesure du chômage par l'INSEE, c1687

Figure N01 : Flux d'entrée et de sortie du chômage



Source : BIALES Michel, REMI Leurriens, RIVAUD Jean-Louis, « L'essentiel sur l'économie », BERTI, Alger, 2007, p 349

Deux indicateurs peuvent être calculés :

- La durée du chômage (temps écoulé entre l'entrée et la sortie du chômage pour ceux qui ont retrouvé un emploi).
- L'ancienneté du chômage à un moment donné (temps écoulé depuis l'entrée au chômage pour ceux qui sont toujours chômeurs).

4) Typologie du chômage

Les sciences économiques distinguent plusieurs types de chômage selon la nature du chômage, le type de chômeur et le marché du travail⁷.

4.1) Le chômage frictionnel

Correspond au temps qui sépare la cessation d'une activité et la reprise d'une autre activité professionnelle. Ce chômage est lié au temps qui sépare deux emplois successifs. Il est en réalité et au-delà de toutes les contradictions, un chômage de plein-emploi qui ne concerne

⁷ DUTHIL Gérard, « Economie de l'emploi et du chômage », ellipses, France

que l'hypothèse d'un salarié qui quitte un poste pour occuper un autre poste qu'il sait prochainement disponible.

4.2) Le chômage naturel

Milton Friedman a donné une longue définition du chômage naturel, le taux naturel de chômage mesure la proportion d'actifs qui ne trouvent pas d'emploi dans les conditions normales de fonctionnement du système d'emploi. Il existerait ainsi dans tout système économique, un taux de chômage planché contre lequel aucune politique économique n'est durablement capable d'agir. Une réduction temporaire du taux de chômage, en deca du taux naturel, ne peut être obtenue qu'au prix d'un taux d'inflation croissant. Selon Friedman, réduire le chômage en dessous du taux de chômage naturel (à moins de modifier les structures du système d'emploi). Le taux de chômage naturel est donc le taux de chômage compatible avec le maintien du taux d'inflation souhaité. On dit que c'est un taux de chômage n'accélération pas l'inflation.

4.3) Le chômage saisonnier

Il est lié aux variations d'activité au cours de l'année dans certains secteurs économiques (exemple : le tourisme) et chômage technique, subi par des travailleurs dont les moyens de productions sont devenus inutilisables, sont à classer parmi les causes secondaires du chômage.

4.4) Le chômage conjoncturel

Celui-ci résulte d'un ralentissement plus ou moins durable de l'activité économique. Lorsque le cycle économique connaît un ralentissement, celui-ci peut causer du chômage.

C'est pour cela qu'on l'appelle chômage cyclique.

4.5) Le chômage technique

Est dû à une interruption du processus technique de production, c'est lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou une partie de son activité.

4.6) Le chômage structurel

Il requiert de désagréger le marché de travail en micromarchés élémentaires considérés comme homogènes, mais plus ou moins segmentés. Même en cas d'équilibre global ou de

l'offre excédentaire sur le marché, c'est-à-dire en l'absence de tout chômage cyclique, certains marchés peuvent encore présenter des demandes excédentaires

4.7) Le chômage technologique

L'accélération des mutations technologiques contribue à faire évoluer les demandes de qualification, la nature des postes de travail et le volume d'emplois nécessaire. Le chômage résulte parfois d'une inadéquation ou d'une inadaptation entre les emplois disponibles et les emplois souhaités, tant sur le plan qualitatif que quantitatif. Le chômage technologique rappelle que sous l'effet des innovations, des activités seront détruites et des salariés licenciés.

4.8) Le chômage segmentation

Le chômage n'est pas un phénomène homogène, le marché du travail est donc segmenté selon les statuts, l'âge, le sexe, la qualification... Le chômage frappe donc les individus différemment selon leur degré de vulnérabilité dans l'emploi.

Section 02 : Causes et conséquences du chômage

Différentes causes augmentent le chômage, ce qui a des conséquences économiques, politiques, sociales et physiques.

1) Les causes du chômage

Le chômage reste le problème endémique et le frein au développement économique. Les causes du chômage sont d'ordres démographiques et économiques.

1.1) Les causes démographiques du chômage

Le chômage est un dysfonctionnement sur le marché du travail, il augmente quand le nombre d'emplois créés ne permet pas d'absorber le flux de nouveaux arrivants sur le marché du travail.

1.2) Les causes économiques du chômage

La première cause est due à une baisse de compétitivité des entreprises, donc elles vont là où le facteur de travail est le moins cher. C'est pourquoi beaucoup d'emplois ont été délocalisés dans les pays à bas coûts salariaux comme la Chine.

La deuxième cause vient du mauvais fonctionnement du marché du travail. C'est le cas lorsque les informations circulent mal (ex : il peut exister à la fois des postes vacants et des travailleurs qualifiés pour les occuper sans que pour autant l'offre rencontre la demande), lorsque la mobilité des salariés est réduite (ex : une personne cherchera un emploi dans sa région touchée par le chômage alors qu'ailleurs, elle trouvera facilement ce poste), lorsqu'il existe des réticences à occuper certains emplois (ex : aujourd'hui le secteur de l'hôtellerie, de la restauration et du bâtiment manquent cruellement de main d'œuvre).

La troisième cause tient à la manière de gérer les emplois dans les entreprises. Celles-ci cherchent à être flexibles, c'est pourquoi, elles embauchent en CDD (Contrat à Durée Déterminée) ou en intérim.

La quatrième et dernière cause vient de la faible croissance économique. Comme les Ménages consomment moins, les entreprises embauchent moins pour produire.

1.3) Chômage et progrès technique

Les avancées technologiques sont tellement rapides qu'elles détruisent plus d'emplois qu'elles n'en créent. En effet, ce sont les emplois faiblement qualifiés qui disparaissent le plus (ex : ouvriers) au profit d'emplois hautement qualifiés (ex : ingénieurs).

2) Les conséquences du chômage

Le chômage de masse est un fléau économique, politique et social qui touche presque toutes les catégories socioprofessionnelles.

2.1) Au niveau économique

La population au chômage est une main d'œuvre potentielle improductive, le financement des aides accordées aux chômeurs est de plus en plus lourd, la hausse du chômage fait augmenter les dépenses de l'état et des entreprises.

2.2) Au niveau macroéconomique :

La hausse du chômage contribue à une baisse des recettes fiscales et à une augmentation des dépenses de l'État.

2.2.1) Perte du revenu

Après avoir perdu son emploi, le chômeur ne reçoit plus de revenu mensuel de son employeur, hormis l'assurance chômage cependant dégressive provenant de ses cotisations et les aides de l'État comme les minimas sociaux (RSA : Revenu de Solidarité Active, etc., ...), ce qui va entraîner des difficultés financières majeures.

2.2.2) Difficultés matérielles et surendettement

L'insuffisance financière du chômeur peut engendrer de nombreuses difficultés pour se subvenir. Ainsi, dans certains cas, ce chômage peut entraîner la perte de logement, du moyen de déplacement telle que la voiture et une incapacité à payer des factures d'eau, de gaz, de chauffage et à pouvoir acheter les besoins de première nécessité tels que les habits et la nourriture.

Ce manque de moyens amène souvent le chômeur à emprunter auprès de sa banque ou à multiplier les crédits. Au cas où les dettes du chômeur surpassent ce qu'il peut rembourser, il est considéré comme étant en situation de surendettement ce qui le conduira de nombreux problèmes avec sa banque qui pourrait le placer sur la liste des interdits au crédit bancaire.

2.2.3) Baisse de la consommation

Du fait de la réduction intense et rapide des moyens financiers du chômeur, celui-ci verra son pouvoir d'achat diminuer, c'est à dire que sa capacité à pouvoir satisfaire pleinement ses besoins vitaux suivant les prix du marché va s'affaiblir, ce qui signifie que cette personne ne pourra se fournir avec tous ses besoins de première nécessité et encore moins des besoins secondaires tels que le sport, les loisirs, les voyages, les cadeaux aux amis. Par conséquent, le chômeur va diminuer de façon significative sa consommation pour pouvoir se subvenir en nourriture essentielle.

2.3) Au niveau social, moral et physique

2.3.1) Impact psychologique nuisible

Après la perte de son emploi, pourtant perçu comme une valeur primordiale dans notre société, le chômeur a l'impression d'être tombé très bas, avec une perte d'estime en soi et il ressent alors la sensation d'être abandonné et défavorisé (apparition du sentiment d'exclusion de la société). Ainsi le chômeur va avoir tendance à se replier sur lui-même et se sentira constamment responsable de sa situation.

En perdant l'estime de soi, il va développer en lui-même un sentiment de honte de sa propre personne qui va se traduire par de violentes souffrances psychiques qu'il aura du mal à supporter et qu'il ne pourra partager avec quiconque par crainte du regard et du mépris des autres (qui peuvent apparaître plus ou moins blessants et critiques suivant le lien qui relie les deux personnes et le caractère de chacun).

2.3.2) La santé mentale affaiblie

À cause de l'impact psychologique néfaste de la perte d'un emploi pour un chômeur, celui-ci va subir une dégradation de sa santé mentale. En effet, le chômeur connaîtra une montée plus ou moins dangereuse de l'anxiété, du stress, des symptômes de mal-être voire de la dépression qui pourrait dans certains cas entraîner le suicide⁸.

2.3.3) Lien social coupé

Le chômage d'un individu génère, dans la plupart de cas, l'exclusion et l'isolement de cette personne dans la société globale (par sa perte de statut socioprofessionnel), mais aussi et surtout au sein de son propre entourage qui ne lui accorde plus son soutien (ou rarement) pourtant très précieux. En effet, la famille et les amis du chômeur ont tendance (plus ou moins), à se détacher de lui, afin d'éviter "un contact qui leurs emblerait défavorable". Aussi, lorsqu'un couple est confronté au chômage, le taux de divorce s'accroît, ainsi que les violences conjugales.

2.3.4) Santé physique dégradée

Lorsqu'une personne est confrontée brutalement, souvent du jour au lendemain, au chômage, celle-ci aura tendance à noyer ses peines et sa dépression (plus ou moins sévère suivant l'individu) avec une consommation de substances.

3) Les solutions pour lutter contre le chômage

Il existe de nombreuses solutions pour lutter contre le chômage. Elles ne sont pas forcément toutes complémentaires mais elles sont pertinentes en matière dignité humaine et en matière économique⁹. En voici les principales :

a) Relance de la croissance, essentielle pour créer des emplois : celle-ci devra se faire par une augmentation du SMIC et des diverses allocations qui permettront de relancer la consommation et donc la croissance et ainsi créés des emplois.

⁸DEJOURS C, 1998 *Souffrance en France : banalisation de l'injustice sociale*, Paris, Ed du Seuil.

⁹ Nikonoff Jacques, 1998, « Des chiffres sur le cout du chômage qui font peur »

- b)** Créer des emplois publics : dans les domaines qui en ont le plus besoin comme la santé et l'éducation.
- c)** Favoriser la création d'emplois de services.
- d)** Création d'un droit permanent à l'emploi et à la formation, d'une véritable sécurité professionnelle : Tout citoyen aurait ainsi le droit, tout au long de sa vie, à un revenu correct contre un véritable engagement à se former et à chercher un nouvel emploi.
- e)** Valoriser le CDI par la baisse des coûts et lutte contre les emplois précaires.
- f)** Réduire les cotisations patronales assises sur les salaires et prendre en compte plus principalement celles assises sur la valeur ajoutée.
- g)** Tenir compte d'un rapport entre les salaires et la valeur ajoutée pour l'établissement des cotisations : plus la part des salaires sera grande et moins les cotisations seront importantes. Au contraire l'entreprise qui économise sur les salaires et licencie massivement, paiera d'importantes cotisations.
- h)** Augmenter les budgets de l'éducation et de la recherche : pour améliorer les qualifications et leurs adaptations vis-à-vis du monde de l'emploi.
- i)** Donner les moyens aux PME & TPE : comme la baisse des charges, pour créer le plus d'emplois.
- j)** Favoriser davantage la création d'entreprises : par le soutien financier de l'Etat à tous ceux qui veulent en créer une. Encourager dans ce cadre la création de coopératives

Section 03 : Les différentes théories d'analyses sur le chômage

L'analyse de la situation contemporaine du chômage a donné naissance à des grands types de théorie, une théorie classique qui impute la responsabilité du chômage à l'insuffisante rentabilité des entreprises ; une théorie keynésienne pour laquelle le chômage résulte d'une demande solvable insuffisante, et d'autres théories que nous allons voir ci-dessus.

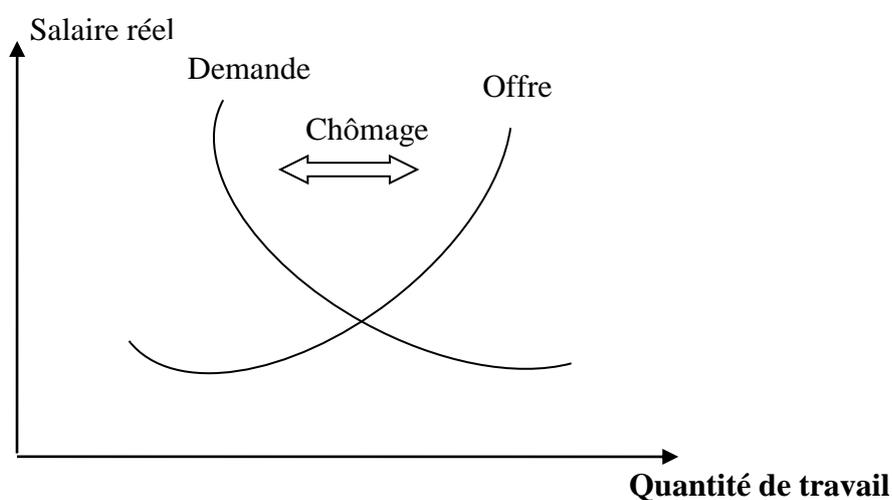
1) Théorie classique

Le chômage, lorsqu'il apparaissait, était, selon ces auteurs, temporaire dans la mesure où le jeu des forces du marché, et plus particulièrement la flexibilité des salaires, contribuait à l'éliminer rapidement. La définition « classique » du chômage volontaire est plus floue. Un individu est chômeur « volontaire » s'il considère que les bénéfices qu'il retirerait d'exercice d'une activité professionnelle (rémunération, considération sociale...) sont insuffisants pour compenser les avantages qu'il dérive du fait de ne pas travailler (loisirs, pensions octroyées

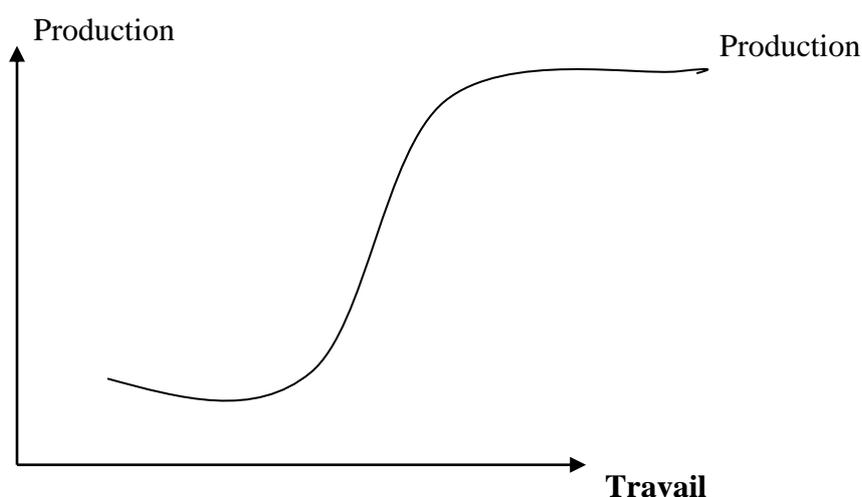
par la famille ou par l'Etat, possibilité de rechercher activement un emploi plus intéressant que ceux qu'il pourrait obtenir dans l'immédiat, spéculation sur une hausse prochaine des salaires ...), pour contrebalancer la « désutilité » du travail. Il faut noter que « volontaire » n'est pas ici synonyme d'« enthousiaste ».

Pour l'analyse classique, l'équilibre économique s'accompagne du plein emploi des facteurs de production, travail et capital. Le chômage durable ne trouve donc pas sa place dans une telle approche. Lorsqu'il existe, cependant, il est le signe d'un déséquilibre macroéconomique provisoire¹⁰.

Figure N°02: La relation entre emploi salaire et production chez les classiques



Source : John Maynard Keynes, «Sous emploi et demande», [www.aclimoges.fr/ses/IMG/ppt/Sous_emploi_demande-](http://www.aclimoges.fr/ses/IMG/ppt/Sous_emploi_demande-consulté le 17/05/2018)consulté le 17/05/2018



Source: diemer cours en économie générale

¹⁰ BENABDERRAHMANE. L (2012) conférences international sur « le chômage en Algérie : aspect théorique et réalité économique » université de M'sila, page 5.

2) Théorie keynésienne

Selon Keynes et à sa suite les keynésiens, le chômage n'est pas dû à un mauvais fonctionnement du marché du travail. Ils réfutent l'idée de l'existence d'un marché du travail au sens néo-classique. Les salariés ne peuvent offrir un travail en fonction d'un salaire réel puisqu'ils ne maîtrisent pas les prix des biens et des services. Ils négocient seulement un salaire nominal. Ce sont les entrepreneurs qui fixent les prix des biens et des services. Le niveau d'emploi dépend des décisions des entrepreneurs qui cherchent à maximiser leur taux de profit en fonction d'un univers incertain où ils anticipent l'offre et la demande globale. En conséquence, le niveau d'emploi peut ne pas correspondre au niveau du plein emploi. Si la demande effective (au sens anticipée) est faible, les entrepreneurs fixeront un niveau de production faible et toute la population active ne trouvera pas forcément d'emploi.

3) Théorie du déséquilibre

Selon les théoriciens du déséquilibre, les prix des biens et des services ainsi que le salaire sont fixes et que tout déséquilibre sur les marchés qu'ils soient des biens et des services ou bien du travail entraîne un rationnement par les quantités. Plusieurs situations peuvent se produire sur les marchés comme le montre le tableau suivant.

Tableau N°01 : Une typologie des états de déséquilibre selon Edmond Malinvaud

		Marché des produits	
		Excès d'offre	Excès de demande
Marché du travail	Excès d'offre	Chômage keynésien	Chômage classique
	Excès de demande		Inflation contenue

Source : Michel de vroey «théorie du déséquilibre et chômage involontaire » revue économique 2004

Le tableau ci-dessus montre deux formes de chômage [Bialès, 1995] :

- Le premier est un chômage keynésien résultant de l'insuffisance de la demande. Le déséquilibre prend son origine sur le marché des biens (demande insuffisante) et se répercute sur celui du travail (les entreprises ajustent leur niveau d'embauche à leur niveau d'activité). La lutte contre le chômage passe donc, par une politique de relance de la demande.

- Le deuxième est un chômage classique cause par l'insuffisance de profitabilité. Le déséquilibre prend sa source sur le marché du travail (niveau de salaire trop élevé) et se répercute sur celui des biens (les entreprises ajustent leur niveau de production au niveau de rentabilité que leur impose le niveau du coût salarial). La lutte contre le chômage passe essentiellement par des mesures de flexibilisation du salaire.

En résumé, cette théorie cherche à expliquer l'origine du chômage. Elle indique que les déséquilibres sur les marchés peuvent être durables car, il n'y a pas forcément de flexibilité des prix à court terme (cas de rigidités des prix et donc des salaires). La régulation du marché ne pouvant donc se faire par les prix, elle se fait par les variations quantitatives (et donc le chômage).

4) Théorie néo

Selon le courant néo-classique, le chômage provient des rigidités du fonctionnement du marché du travail. Le travail est un bien comme un autre qui s'échange sur un marché. L'offre de travail vient des salariés. Ces derniers arbitrent entre l'acquisition d'un revenu grâce au travail et le loisir. Une hausse de salaire peut se traduire par une offre supplémentaire ou bien une réduction, le salarié dans ce dernier cas ayant une préférence pour le loisir. De même il existe un taux de salaire d'acceptation ou salaire de réservation, c'est-à-dire un taux de salaire minimum à partir duquel un individu donné passe d'une offre de travail nul à une offre de travail positive. L'offre de travail est fonction croissante du salaire réel. La demande de travail des entreprises dépend de la productivité marginale du travail et du salaire réel. L'entrepreneur demande du travail jusqu'au point où le bénéfice réalisé par une unité supplémentaire de travail compense le coût du travail supplémentaire. La demande de travail est une fonction décroissante du salaire réel puisque pour les néo-classiques la productivité marginale est croissante puis décroissante à partir d'un certain niveau. Si les conditions de concurrence pure et parfaite sont respectées sur le marché du travail, il existe un niveau de salaire d'équilibre qui permet la satisfaction de l'offre et de la demande de travail. Si l'offre de travail est supérieure à la demande de travail, la baisse du salaire conduit certains offreurs à sortir du marché du travail et des demandeurs à entrer sur le marché. A l'inverse, lorsque la demande est supérieure à l'offre, le salaire augmente ce qui provoque l'afflux d'offeurs de travail et la

sortie de demandeurs de travail. Si un déséquilibre persiste, c'est en raison de l'existence de rigidités qui empêchent le salaire de se fixer à son niveau d'équilibre et ainsi la réduction de l'écart entre l'offre et la demande de travail. Les dysfonctionnements ou rigidités sont de plusieurs types : existence d'un salaire minimum, indemnisation du chômage, syndicats, législation sur la protection de l'emploi, politique fiscale et prélèvements sociaux. Il en résulte que le chômage est d'abord et avant tout volontaire.

5) Théorie du salaire d'efficience

La théorie du salaire d'efficience¹¹ explique que les entreprises payent de hauts salaires pour améliorer la productivité du travail ou pour stabiliser la main-d'œuvre qualifiée, et refusent d'embaucher des travailleurs acceptant une rémunération inférieure au « salaire efficient» [Cahuc et Zylberberg, 1994]. Elle considère que la productivité du travailleur n'est pas donnée ni fixée ni connue par l'employeur. Elle est une fonction croissante du salaire réel. Ainsi, le salaire d'efficience est le salaire optimal que définit l'entreprise à l'issue d'un arbitrage entre l'efficacité du travail et son coût. La pratique d'une rémunération élevée permet alors d'inciter le travailleur à fournir un meilleur effort, tout en attirant des meilleurs candidats à l'emploi. Elle repose sur la possibilité d'une relation croissante entre salaire et productivité individuelle [Salmon, 1997]. L'idée principale est que le salaire perçu par un travailleur a une influence positive sur son efficacité, ou encore sur la productivité du travail dans l'entreprise. Si l'employeur détermine lui-même le salaire qu'il offre à ses salariés, il doit tenir compte de cette influence. Cela le conduit à adopter une politique de rémunérations élevée, à savoir un salaire supérieur à celui du marché (salaire d'équilibre concurrentiel) lui permettant de motiver les salariés et augmenter leurs productivités donc leurs efficacités dans le travail.

6) Théorie des insiders-outsideurs

les individus en chômage (outsiders) acceptent de travailler pour un salaire inférieur à ceux en poste (insiders), les entreprises n'auront pas d'intérêt à les employer à la place des premiers, car cette rotation aurait un coût (coût d'embauche, coût de formation, coût de licenciement ...). Ainsi, La priorité est alors accordée à ceux qui appartiennent déjà à l'entreprise. Ceux-ci obtiennent des salaires supérieurs à ceux qu'ils obtiendraient sur un marché du travail

¹¹ Bourich. L « les déterminants du chômage en Algérie : une analyse économétrique 1980-2009 » université de Tlemcen (2012/2013)

concurrentiel dans le cadre de contrats individuels. Donc, le taux de chômage ne dépendrait plus du salaire réel, mais davantage des taux de chômage antérieurs. On appelle cela un effet d'hystérésis. Plus de chômage appelle encore plus de chômage. Par conséquent, les salaires ne dépendent pas de la conjoncture et les salaires des insiders peuvent augmenter même en période du chômage ».

7) Théorie de job Search

La théorie du job Search ou chômage prospectif, l'individu procède à un calcul coût-avantage lors de sa recherche d'emploi. L'information étant imparfaite, il peut être avantageux pour lui de prolonger sa période de chômage afin d'acquérir le maximum d'information sur les postes disponibles. Il arbitre entre, d'une part, le coût (perte de revenus pendant qu'il est au chômage, coûts de l'information, etc.) et, d'autre part, le revenu futur d'un emploi meilleur. Dans ce cadre, l'indemnisation du chômage diminue le coût de recherche et allonge d'autant la durée du chômage. L'indemnisation du chômage serait également à l'origine de l'existence de la trappe à chômage. En effet, cette indemnisation du chômage désinciterait l'individu à reprendre un emploi en augmentant sa durée de chômage ce qui conduirait à des difficultés à être embauché. Cette trappe se distingue de celle à pauvreté qui exprime les dés incitation à accroître le revenu d'une personne déjà en emploi (accroissement de la durée d'emploi ou effort en vue d'augmenter le taux de salaire).

Conclusion

En guise de conclusion nous pouvons retenir que le chômage est un problème sérieux dont les conséquences affectent l'individu et l'économie et il est à l'origine des tensions sociales.

Ainsi, le chômage a été un grand débat économique et social depuis plus d'un siècle. Les économistes de différentes écoles de la pensée économiques ont tenté de l'expliquer, de chercher ses causes et d'en trouver les solutions. Cependant, on ne peut pas aborder le sujet du chômage sans aborder le marché du travail.

Chapitre 02

Chapitre 02 : Chômage et emploi en Algérie

Le passage à l'économie de marché a eu des répercussions considérables sur le marché du travail en Algérie, lourdes de conséquences en termes de chômage, de précarité et d'exclusion sociale. En effet, à côté des liquidations d'entreprises jugées structurellement déficitaires et non rentables, d'autres mesures ont concerné des retraites anticipées, des compressions d'effectifs et des départs volontaires.

Cette transition est marquée par de nombreuses et profondes transformations sur tous les plans. Les réformes menées tout au long de cette période, ont permis principalement de promouvoir le secteur privé, libéraliser le commerce, lever certaines contraintes pesant sur le secteur agricole, engager les entreprises publiques sur la voie de la privatisation, jeter les bases d'un nouveau système financier et adapter à l'égalisation du travail.

Ce chapitre comporte trois sections. La première section consiste à étudier le marché du travail en Algérie. Dans la deuxième section nous traiterons de façon générale l'emploi et le chômage en Algérie. Et dans la troisième section, nous allons prendre connaissance sur la politique d'emploi en Algérie.

Section 01 : Le marché de travail en Algérie

Dans cette section, nous allons essayer de voir les caractéristiques du marché de travail en Algérie et aussi d'examiner la situation et les tendances de ce marché.

1) Les caractéristiques du marché du travail en Algérie

Le marché de l'emploi en Algérie est actuellement sous l'impulsion de profondes mutations dues en grande partie aux phénomènes suivants¹² :

- Les emplois créés sont le fait du secteur privé dont une grande partie n'est pas déclarée à la sécurité sociale.
- L'arrivée massive des femmes sur le marché du travail, tendance qui elle-même est la conséquence de plusieurs facteurs qui se renforcent mutuellement.
- Faible productivité des emplois créés car pour la plupart sont de petits boulots.
- Les emplois créés sont pour la plupart sous qualifiés.

¹²Annas.S, « L'emploi et l'insertion en Algérie », Actes du colloque international sur la question de L'emploi en Afrique du nord organisé par le CREAD, Alger, 26-28 juin 2004.

- Le marché du travail reste encore marqué par l'importance du taux de chômage qui affecte particulièrement les primo demandeurs d'emploi.
- Un secteur informel en expansion sous l'effet conjugué de facteurs internes et d'une mondialisation subie en l'absence d'une politique réfléchie quant à ses incidences sur l'économie nationale.
- Le marché de l'emploi est dominé par la demande des jeunes, âgés de moins de 30ans, qui représentent les 3/4 de la population en chômage. Des facteurs expliquent cette situation :
 - ✓ Le facteur démographique : Rythme élevé d'accroissement démographique se situant à plus de 3 % en moyenne par an. Cette forte natalité des années 80(850.000 naissances enregistrées en 1985) s'est répercutée sur la structure par âge de la population, donc une demande additionnelle de plus en plus élevée de l'ordre de 300.000 demandeurs en moyenne par an.
 - ✓ Le facteur économique : la baisse du taux d'investissement durant cette dernière décennie a entraîné naturellement des changements significatifs sur l'offre d'emploi, mais aussi sur la préservation de l'emploi existant.
 - ✓ La conjugaison de la faiblesse de l'offre et des pertes d'emploi essentiellement dans le secteur public économique a eu pour conséquence la montée du chômage dans notre pays.

2) L'évolution du marché du travail en Algérie

Pour mieux comprendre la situation du marché du travail en Algérie, il faut tout d'abord analyser l'évolution de l'offre et la demande de travail depuis l'indépendance jusqu'à aujourd'hui.

2.1) L'offre de travail au fil du temps

L'Algérie a connu de nombreuses et de profondes mutations depuis l'indépendance. Ces changements affectent de façon directe et indirecte le marché du travail en général et l'offre de travail en particulier.

Durant les années 62-85, l'économie algérienne était socialiste. Car après la sortie la colonisation française la majorité de la population actives a était au chômage. Le maintien de cette politique a multiplié les dettes extérieures. La situation économique de l'Algérie s'est dégradée encore plus après la crise des années 80. Ce qui la poussée à adaptée un plan

d'ajustement structurel négocié avec les institutions financières internationale (le FMI et la BM). Il s'agit d'essayer de réunir les conditions de retour à la croissance. Cette tentative a échoué car elle eut des effets négatifs sur l'économie algérienne, on peut citer essentiellement la récession des secteurs productifs et la mise en retraite anticipée et le licenciement d'un nombre considérable de travailleurs. Dans les 90 une transition vers l'économie de marché a été imposée, le licenciement des travailleurs continua spécialement dans le secteur public afin de réduire le déficit budgétaire.

D'après des données de l'ONS le chômage a connu des taux spectaculaires dans la période qui a suivi la crise de 1985. Où il y'avait une rupture de la dynamique de croissance qui a été à l'origine de la hausse de ce taux. En 1991 le chômage a touché 20.60% de la population active et ce nombre à continuer son augmentation pendant les dix ans qui suivent et atteint-les 30% en 2000. La hausse des prix du pétrole a permis au gouvernement de chercher des solutions à ce problème et les résultats commencent à paraître, on remarque le déclin rapide au fil des années le taux le plus bas est marquée en 2013 (9.8%).

Encore une fois, une crise économique touche l'Algérie suite à la baisse des prix de pétrole sur le marché international en 2015 ce qui a conduit à une économie d'austérité depuis 2016 de nombreuses lois ont été mise en place ce qui réduit l'offre d'emplois ces deux L'analyse de l'offre de travail est marquée essentiellement par un chômage structurel, l'augmentation de participation des femmes et le retour des séniors sur le marché de l'emploi.

2.2) Demande de travail :

D'un point de vue historique l'économie algérienne a connu deux périodes importantes : Ces deux période ont été totalement différentes voir même contraire. La première période se situe entre 1966 et 1990 économie socialiste ou le plus important était d'atteindre le plein emploi. Au début de cette époque la plus part des algériens travaillaient dans le secteur agricole mais avec le temps ils cherchaient des poste de travail dans des autres secteurs. Au milieu de ce cycle, l'Algérie a développé le secteur d'industries. La deuxième période date de 1990 jusqu'à aujourd'hui ; à cette époque les institutions économiques internationale ont imposé à l'Algérie la transition vers l'économie de marché. Le début de la phase en question se caractérisé essentiellement par le licenciement des travailleurs dans les secteurs publics et le recrutement dans le secteur privé. Le marché de travail algérien était en déséquilibre durant ces deux périodes cela apparié clairement dans les différentes statistiques affichées par l'ONS.

Section 02 : L'emploi et le chômage en Algérie

La problématique de l'emploi et de chômage est la préoccupation majeure des nations. La situation de l'emploi en Algérie a été marquée par des événements qui ont conduit à une augmentation importante du taux de chômage des jeunes, dans cette section nous traiterons l'évolution et les caractéristiques de l'emploi en Algérie.

1) L'emploi en Algérie

L'emploi est défini par Gambier.D et Vernières.M comme la « *combinaison des éléments sociaux et juridiques qui institutionnalisent la participation des individus à la production de biens et services socialement valorisés* »¹³. En Algérie, la situation de l'emploi a connu de profondes transformations depuis l'indépendance jusqu'à nos jours. Ces transformations ont affecté essentiellement l'évolution de la population active qui s'est manifestée par la modification de ses composantes, la structure de l'emploi et la stagnation du salariat permanent au détriment des autres formes d'emploi. Ces transformations seront présentées dans cette section.

1.1) Évolution de l'emploi

L'évolution de l'emploi et celle de l'activité économique sont deux phénomènes qui ne peuvent être observés distinctement, du fait que le développement de ce dernier participe en grande partie à l'évolution positive de l'emploi. En Algérie, l'évolution de l'emploi est passée par trois périodes marquantes : La période (1966/1987), caractérisée par une croissance de l'emploi ; la période (1988/1999), où le marché de l'emploi rentre en crise et la période à l'entame des années 2000 où le marché de l'emploi commence à sortir de la crise suite à l'application de plan de relance économique en 2001.

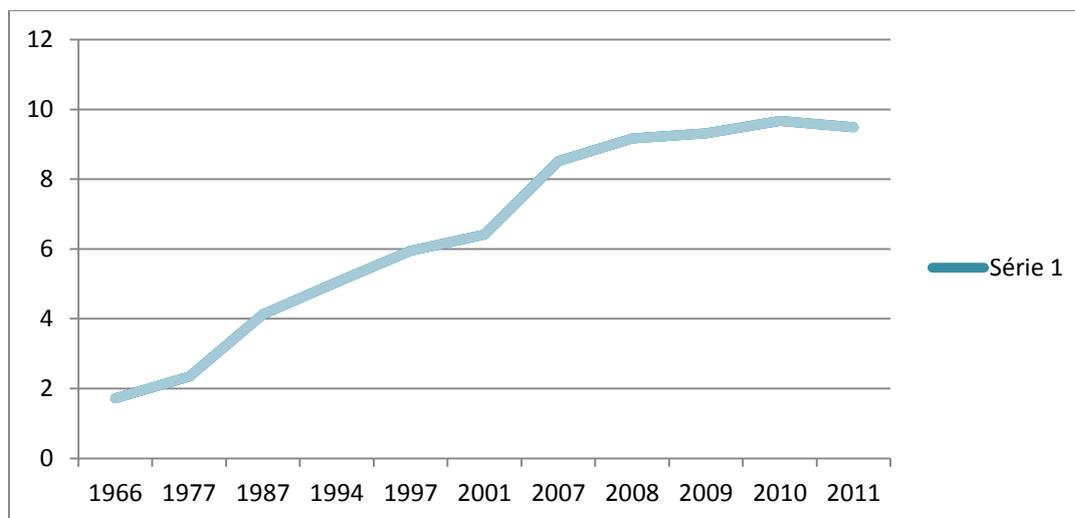
¹³ Bétoine A, Cazorla A, Dollo Ch, Dra A-M, « Dictionnaire des sciences économiques », édition

ARMAND COLIN, 2ème édition, France, 2007, P 300.

1.1.1) Evolution de l'offre d'emploi

L'offre d'emploi ou demande de travail émane des entreprises qui cherchent à recruter de la main-d'œuvre¹⁴. En Algérie, l'évolution de l'emploi n'a pas été figée dans le temps d'après le graphique N03, elle peut être décomposée en trois périodes, portant la population active occupée de 1.72 millions de personnes en 1966 à 9.59 millions de personnes en 2011.

Figure N03 : Evolution de l'offre d'emploi entre 1962 et 2011 (en millions)



Source : Construit par nos soins à partir des données de l'ONS.

1.1.1.1) La période (1967/1987)

Cette période est caractérisée par une très forte augmentation des embauches, faisant passer la population active occupée¹⁵ de 1.72 millions en 1967 à 4.139 millions en 1987, soit une offre moyenne annuelle de 115 190 postes. Durant les premières années de l'indépendance où l'Etat algérien a opté pour une économie planifiée, le taux d'investissement a été très élevé suite à la construction de système productif national, ce qui a permis l'augmentation de nombreuses opportunités d'embauche, ajoutant à ça la politique publique d'industrialisation appliquée à partir des années 1970. Mais à partir de 1985, le mouvement de l'offre se ralentit, avec 125 000 postes en 1985 et 75 000 postes en 1986 puis 64 500 postes en 1987.

¹⁴ Idem, P 347.

¹⁵ La population active occupée rassemble l'ensemble des actifs occupés c'est-à-dire tous les individus appartenant à la population active et occupant un emploi rémunéré.

1.1.1.2) La période (1987/1999)

La période allant de 1987 à 1999 correspond à celle des réformes économiques caractérisée par de fortes contraintes macro-économiques (le faible niveau de la croissance économique, la baisse des recettes des hydrocarbures et la forte croissance démographique), ce qui a entraîné l'incapacité de répondre à une forte demande d'emploi (le nombre des actifs a connu un accroissement moyen de 4.1% alors que les embauches ont augmenté d'environ 2%)¹⁶. Durant cette période l'économie algérienne été face à une crise qui a nécessité l'introduction du plan PAS. Ce dernier a imposé la dissolution de nombreuses entreprises publiques et la compression d'effectif pour d'autres, ce qui a eu des effets négatifs sur l'emploi. Le volume de l'emploi global est passé de 5.052 millions en 1993 à 5.95 millions en 1997, y compris l'emploi informel, soit une offre moyenne annuelle de 193 250 postes. Si on considère les chiffres hors emploi informel, le nombre des personnes occupées est passé de 4.273 millions en 1993 à 4.465 millions en 1995, soit une création annuelle de 96 000 postes.

1.1.1.3) La période (2001/2011)

L'offre de l'emploi durant cette période a connu de nouvelles caractéristiques grâce au plan de relance économique initié en 2001 et aux nombreux programmes de promotion de l'emploi (ANSEJ, ANGEM, CNAC et ADS) qui ont contribué en grande partie à la création de nouveaux postes d'emploi. La période 2001 à 2011 a enregistré la création de 4.203 millions de postes d'emploi, soit une création moyenne annuelle de 382 090 postes.

1.1.2) La répartition de l'emploi selon le secteur d'activité

Les différents secteurs d'activité n'ont pas contribué avec les mêmes proportions à l'emploi total. Durant les premières années de l'indépendance le secteur d'agriculture a été le premier à effectuer plus d'embauche viens en deuxième rang le secteur commerce et services. Mais au milieu des années 80, le secteur commerce et service a pris le relais et a resté jusqu'à nos jours le premier créateur d'emploi. Le tableau suivant retrace la contribution de chaque secteur d'activité dans l'emploi total de 1967 à 2011.

¹⁶ Kateb K, « transition démographique en Algérie et marché du travail », confluences méditerranée, 2010/1 N°42, P155-172.

Tableau N°02 : Evolution de la répartition sectorielle de l'emploi (en milliers).

	1967	1977	1987	1990	1999	2001	2007	2010	2011
Agriculture	860,3	692,16	724,69	907,49	1425	1312,06	1170,89	1136	915
Industrie	124,6	401,46	652,15	701,39	930	861,11	1027,81	1337	1332
B.T.P	70,5	345,81	652,13	651,37	965	650,01	1523,61	1886	1587
Commerce et service	665,3	416,98	1930,87	225,11	2959	3405,57	4871,91	5377	5544
Total	1720,7	1856,41	3959,84	2485,36	6279	6228,65	8594,22	9736	9378

Source : l'ONS.

a) L'agriculture

De 1966 jusqu'au milieu des années 80, l'agriculture a pris la première place dans l'offre d'emploi. Cette domination a été le résultat de la généralisation du système d'autogestion. A partir des années 80 jusqu'au début des années 90 sa part dans l'emploi total diminue. Dès les années 90, l'emploi dans le secteur agricole marque un accroissement et surtout en 2000 et 2002, avec la création de 250 000¹⁷ emplois agricoles suite à l'introduction du Programme National de Développement Agricole (PNDA). A partir de 2007, sa part dans l'emploi total diminue pour atteindre 9.76% en 2011 alors qu'en 1966 a été de 50%.

b) L'industrie

En 1966, l'industrie a contribué à la création de 124,6 milliers de postes de travail qui ne représente que 7,24% dans l'emploi total. De 1977 à 1999, ce secteur a enregistré une faible augmentation, mais à partir des années 2000 l'emploi dans l'industrie a connu un accroissement remarquable passant de 861 119 en 2001 à 1 332 000 en 2011.

c) B.T.P

Ce secteur a connu un meilleur essor que l'industrie surtout pendant les réformes économiques. A partir des années 2000 avec les deux plans de relance économique qui visent la réalisation de nombreuses infrastructures et un million de logements, les effectifs employés se sont multipliés passant de 650 012 en 2001 à 1 587 000 en 2011.

¹⁷ Boukha H-R, Talahite F, « réforme des institutions du marché du travail et emploi en Algérie», article, 2009.

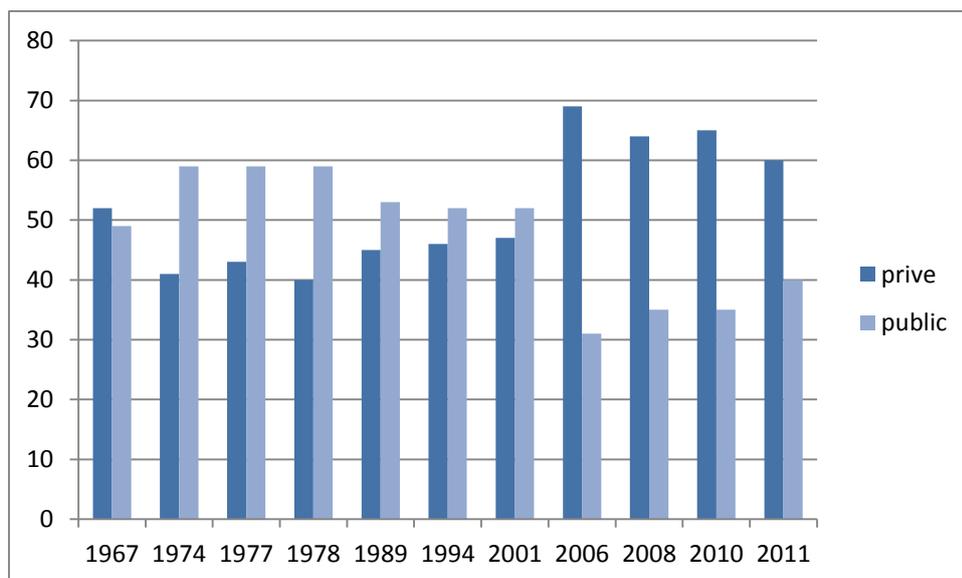
d) Commerce et service

Le commerce et service est l'un des secteurs qui ont contribué le plus à l'emploi total notamment pendant la période des économies planifiées où les infrastructures administratives étant lourdes. D'une manière générale la contribution du secteur commerce et service dans l'emploi total a été constamment au-dessus de 30%.

1.1.3) La structure de l'emploi selon le secteur juridique

Tout au long de la période allant de l'indépendance jusqu'en 2011, les parts respectives de l'emploi public et privé ont connu des évolutions qui peuvent être expliquées par l'engagement et le désengagement de l'Etat dans l'activité socio-économique. Le graphique suivant nous présente les parts de participation du secteur public et/ou privé dans l'emploi total pour la période allant de 1967 à 2011.

Figure N°04 : Evolution en % de la part de chaque secteur juridique dans l'emploi total.



Sources : rapport de l'OIT (2003) intitulé « marché du travail et emploi en Algérie : élément pour une politique nationale de l'emploi » et l'ONS.

Durant la période de l'adoption d'une économie administrée (1967/1987), le secteur public a dominé le secteur privé dans le nombre d'embauche effectué. Cette domination du secteur public dans l'emploi total se maintient durant la période de crise (fin des années 80 et début des années

A l'entame des années 90 caractérisées par les mesures de libération de l'économie, le démantèlement du secteur public économique dans le cadre du Plan d'Ajustement Structurel (PAS), la contribution du secteur public se voit reculer pour céder la place au secteur privé qui a connu un développement remarquable surtout à l'aide des dispositifs publics d'aide à la création d'entreprise (90% des entreprises recensées en 2005 ont été créées après 1990¹⁸). Ce développement du secteur privé a contribué à l'accroissement de l'emploi privé et au recul de l'emploi dans le secteur public.

Parallèlement à cette évolution, une spécialisation sectorielle s'est établie avec une domination du secteur des hydrocarbures par l'Etat qui représente 100% de l'emploi total suite à sa nationalisation en 1971, alors que le secteur privé a privilégié des activités peu intensives en capital (le secteur des services et le secteur d'agriculture).

1.2) Les effets des mutations du marché du travail

Le marché du travail en Algérie a connu des changements dans sa gestion qui a provoqué l'apparition des phénomènes indésirables tels que le chômage. Ce dernier est le premier souci des pouvoirs publics. Mais d'autres phénomènes graves, souvent moins visibles ont pris de l'ampleur. Il s'agit essentiellement de l'essor de l'emploi précaire¹⁹ l'essor de l'emploi informel et l'accroissement de la durée de la recherche d'emploi.

1.2.1) l'essor de l'auto-emploi et du salariat précaire

Pendant les années 70, l'emploi salarié a été la forme d'emploi la plus appliquée surtout dans le secteur public d'industrie et d'administration. Mais au milieu des années 80, cette forme d'emploi a reculé suite au désengagement de l'Etat de l'activité économique, laissant espace au développement des autres formes de travail atypique comme l'emploi précaire. Plus précisément, c'est la part des salariés permanents dans l'emploi total qui chute de 59% en 1992 à 36% en 2011 laissant espace au développement de l'emploi non permanent qui a été multiplié par 6,799 entre 1992 et 2011 comme le montre le tableau ci-dessous.

¹⁸ Adair Ph et Bellache Y, «Emploi et secteur informels en Algérie : déterminants, segmentation et mobilité de la main-d'œuvre », article, région et développement, 2012, P05.

¹⁹ L'emploi précaire désigne toutes les situations où l'emploi est teinté d'incertitude par rapport à sa durée, sa stabilité, les conditions dans lesquelles il s'exerce, l'insuffisance de son revenu.

Tableau N°03 : Evolution et structure de l'emploi selon la situation dans la profession (en milliers).

	1992		2006		2008		2011	
Population occupée	4903	100%	8868	100%	9146	100%	9599	100%
Employeurs-Indépendant	1308	26,6%	2846	32,1%	2655	29%	2963	30,8%
Salariés permanents	2897	59%	2900	32,7%	3198	35%	3456	36,0%
Salariés temporaire	438	8,9%	2429	27,4%	2816	30,8%	2978	31,0%
Aides familiaux	260	5,3%	692	7,8%	477	5,2%	202	2,1%
Population au Chômage	1480		1240		1169		1063	
Population active	6221		10109		10315		10662	
Taux de chômage	23.8%		12,30%		11,3%		10%	

Source : Etabli sur la base des données de l'ONS.

La période allant de 1992 à 2011 peut être découpée en deux phases. La première phase, couvre la période initiale du Plan d'Ajustement Structurel (PAS) où la population occupée marque une stagnation. La seconde phase, est caractérisée par un accroissement important de la population occupée grâce à la reprise de l'activité économique à l'entame des années 2000. Ce qui a marqué l'évolution de la population active occupée est la modification de la structure de l'emploi en faveur de l'auto-emploi et au détriment du salariat et l'essor du salariat non permanent ou temporaire.

L'effectif des employeurs et indépendants ; dont 80% sont des indépendants selon l'enquête ménage de l'ONS en 2006 et 2007 ; a plus que doublé, tandis que l'effectif des salariés permanents augmente à peine et sa part relative dans la population active baisse très fortement, de 59% en 1992 à 36% en 2011.

Le salariat non permanent ou temporaire est passé de 438 000 à 2 978 000 entre 1992 et 2011, il est essentiellement occupé par le secteur privé. Mais ces dernières années le salariat précaire tend à se développer significativement dans le secteur public, notamment dans le cadre des dispositifs publics d'emplois temporaires (les travailleurs non permanents représentent plus

d'un tiers des salariés des PME publics en 2007, ils constituent la majorité des employés de ces entreprises dans le BTP, les services et l'agriculture²⁰).

1.2.2) L'essor de l'emploi informel

L'expression de l'emploi informel est apparue au début des années 70, elle est l'une des préoccupations du Bureau International du Travail (BIT). Ce dernier englobe dans la catégorie de l'emploi informel : le travail à domicile et autres formes d'activités qui sont sans couverture sociale et dans un total mépris de la législation du travail ce qui rend sa mesure très difficile.

En Algérie, l'identification du travail informel est généralement faite par les enquêtes emploi de l'Office National des Statistiques (ONS) en se basant sur certains critères qui permettent de l'identifier tels que le non affiliation à la sécurité sociale et l'absence d'enregistrement administratif et fiscal. Ces critères permettent de distinguer les catégories de personnes relevant de l'informel, qui sont : les travailleurs à domicile non agricoles, les femmes exerçant des activités marginales non agricoles qu'elles soient au foyer, au chômage ou inactives, les apprentis et aides familiaux non agricoles, les employés du secteur structuré exerçant une activité d'appoint non déclarée, les employeurs et indépendants non déclarés.

En Algérie, les causes essentielles de l'expansion de l'emploi informel sont les difficultés (que ce soit de type administratif ou de financement) que les personnes rencontrent lorsqu'elles souhaitent créer une entreprise ou développer une activité. Selon une enquête d'emploi réalisée en 2011, la part de l'emploi informel non agricole dans l'emploi total se situait à 33,5% en 2001, 41,3% en 2005 et 45,6% en 2010²¹

1.2.3) L'accroissement de la durée de la recherche de l'emploi

L'un des effets indésirables qui résulte des mutations du marché du travail est l'allongement de la durée du chômage. En Algérie, l'accroissement inquiétant de la durée de la recherche d'emploi a été noté à partir du début des années 90. Selon l'ONS, la durée moyenne de recherche d'un emploi qui était de 23 mois en 1989 est passée à 27mois en 1992 pour atteindre 29,5 mois en 2005, 25,8 mois en 2008, puis une diminution à un an et plus en 2010 et 2011.

²⁰ Adair Ph et Bellache Y, « Emploi et secteur informels en Algérie : déterminants, segmentation et mobilité de la main-d'œuvre », article, région et développement 2012, P 06

²¹ Enquête emploi auprès des ménage 2010.

L'accroissement de la durée de chômage peut provoquer des effets négatifs pour les personnes qui en sont victimes et leur entourage mais aussi pour l'économie. La connaissance de la détresse, la privation et les problèmes de cette population en Algérie n'a pas été l'objet d'enquête. Cependant on peut faire confiance aux travaux sociologiques et statistiques réalisés ailleurs (notamment en France) qui témoignent des violences matérielles et morales qui accompagnent l'allongement de la durée de chômage. Ces travaux montrent que plus la durée de privation d'emploi augmente plus de nombreux fléaux se manifestent : éclatement de la cellule familiale, vols, crimes, suicides, désocialisation des personnes qui n'ont plus les moyens ou/et la volonté de fréquenter des amis, des clubs et associations sportives et culturelles, ... etc.

En Algérie, cette situation se manifeste à travers un phénomène, qui a pris de l'ampleur parmi les jeunes, qui est l'émigration clandestine. Enfin, l'allongement de la durée de recherche d'un emploi affecte l'employabilité future des chômeurs lorsque des opportunités d'embauche se présenteront parce que les personnes qui restent longtemps éloignées du marché du travail perdent leur savoir-faire donc leur compétence se détériore face à une évolution rapide des technologies.

L'évolution de l'emploi en Algérie peut être résumée en deux périodes : une période caractérisée par le plein emploi pendant les premières années de l'indépendance et une période où le phénomène du chômage a pris de l'ampleur. Ce dernier sera l'objet de la seconde section.

2) Le chômage en Algérie

Etant donnée la diversité des définitions accordées au chômage, nous pouvons la résumer économiquement comme étant une situation où l'offre est supérieure à la demande sur le marché du travail. En Algérie, le chômage est une conséquence de la récession qui a frappé l'économie algérienne depuis deux décennies,

2.1) Evolution du chômage en Algérie

Dans le but de faire une étude sur l'évolution de chômage en Algérie nous préférons diviser notre analyse en deux phases, la première phase commence de 1990 à 1999 et la deuxième de 2000 jusqu'au 2018.

Le taux de chômage en Algérie de 1990 à 1999 et de 2000 à 2018 :

Les tableaux ci-dessous nous montre l'évolution du taux du chômage en Algérie durant les années 90 et les années 2000.

Tableau N°04 : l'évolution de chômage en Algérie durant des années 90 En(%)

Année	1990	1992	1993	1995	1997	1999
Taux de chômage %	20.1	22.7	23.1	28.2	28.6	29.2

Source : construit par nous même sur la base des données de l'ONS.

Tableau N°05 : L'évolution de chômage en Algérie durant des années 2000 :

Année	Taux de chômage
2000	29.8
2002	27
2004	17.7
2006	12.30
2010	10
2013	9.3
2018	12.14

Source : construit par nous-même sur la base des données de l'ONS.

D'après le tableau on remarque que le taux de chômage est toujours à la baisse de l'année à l'autre avec des proportions plus ou moins importantes. Nous voyons aussi que ce taux se stabilise pendant 3 ans de 2010 jusqu'au 2012 pour qu'il diminue seulement de 0.70% pour atteindre 9.3% en 2013²². La diminution de taux de chômage de 2000 à 2006 de 17.5% qui est un pourcentage important en comparant à celui de 4.5% de 2007 à 2013. L'interprétation de cette baisse de taux de chômage s'explique par l'intervention de l'Etat dans la création des nouveaux postes d'emplois à la disposition des chômeurs en plus à celles qui existent déjà.

²²Nous avons eu ce chiffre à partir des déclarations de ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Consulter le 31/03/2018

Comparant le taux de chômage des années 90 et celui de 2000, l'Algérie a marqué un très faible taux de chômage de 20% en 1990 à 9.30% en 2013. L'Etat s'intéresse à la création de l'emploi pour ses chômeurs c'est pour cela qu'il a réalisé une amélioration de mode de vie des Algériens ; mais à partir de 2015 jusqu'au 2018 que le taux de chômage commence à augmenter à cause de choc des prix de pétrole et le « **nouveau modèle de la croissance économique** » et aussi à la « **la politique d'austérité** » qui gel des embauches dans l'Administration et des entreprises publiques.

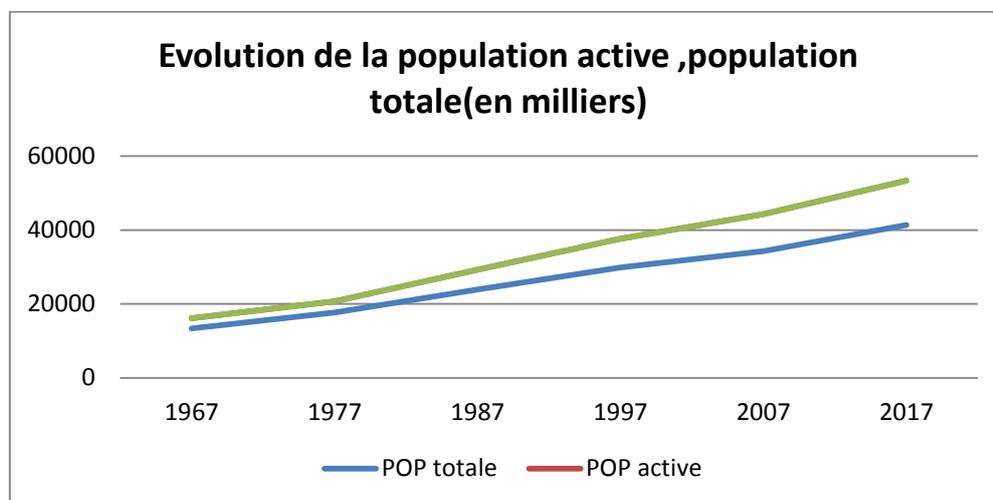
2.2) Les causes du chômage en Algérie

Plusieurs facteurs ont causé l'expansion du chômage en Algérie, certains sont : D'ordre démographique et sont donc prévisibles comme l'augmentation de la population active poussée par la croissance démographique et l'évolution des comportements d'activité. D'autres dépendent des défaillances de la gestion de l'économie nationale et des faiblesses chroniques du système éducation-formation, la chute des cours du pétrole et l'introduction des réformes économiques et enfin la tension sur le marché du travail et la réglementation contraignante du travail.

2.2.1) Le facteur démographique

L'Algérie a enregistré depuis les années 60 une hausse extraordinaire de la population totale et par conséquent de la population active. Le développement économique qui a suivi l'indépendance et les conditions nouvelles d'accéder à l'emploi, notamment dans le secteur public, ont permis dans un premier temps, d'absorber cette croissance démographique. A partir des années 90, le ralentissement de l'activité économique s'est traduit par une hausse du chômage d'autant que la population active a continué de croître. Les évolutions démographiques constituent donc une dimension importante à l'origine du chômage.

Figure N°05 : Evolution de la population totale (en milliers) et la population active (en milliers)



Sources : l'ONS, musette et al. (2003) et lettre du CENEAP n°47, juin 2002.

Depuis l'indépendance jusqu'au milieu de la décennie 1980, l'Algérie enregistre une forte croissance démographique. La population totale entre 1967 et 1987 a presque doublé (un taux de croissance annuel de 3%). Si on prend en considération la période allant de l'indépendance jusqu'à 2010, la population totale a plus que triplé. La population active durant cette même période est multipliée par 4,53.

Cette forte croissance démographique a poussé les pouvoirs publics à mettre en œuvre en février 1983, un programme de planning familial pour objectif d'infléchir la fécondité à travers l'espacement des naissances. Cette politique a porté ses fruits comme l'indique le taux de croissance de la population qui a ralenti à 2,3% entre 1990 et 1997 puis atteint 1,5% vers 2000. Cette tendance à la baisse de la croissance démographique dans la décennie 1990 devrait se répercuter sur le nombre des actifs que vers 2015²³.

2.2.2) La défaillance du système éducation/ formation

L'école est un facteur essentiel du développement parce qu'il permet de construire le capital humain et de former une main-d'œuvre qualifiée qui répond aux besoins du marché de l'emploi. En Algérie, le système éducatif et celui de formation n'ont pas joué leurs rôles traditionnels, en observant le contenu des programmes qui sont basés sur les notions théoriques et non pas sur l'application du savoir. Toutes ces conditions font que le rendement

²³L'impact de la démographie sur la demande d'emploi se fait ressentir avec un décalage d'au moins 15 ans, le temps pour une cohorte née à une date précise d'atteindre l'âge de travail.

de l'éducation soit catastrophique. Ainsi les niveaux élevés de déperdition scolaires observés font preuve du sacrifice de l'école algérienne de la qualité au profit de la quantité.

En Algérie, le système éducatif n'a pas produit de personnes ayant les compétences et les formations exigées par le marché de l'emploi, ce qui fait que la main-d'œuvre est insuffisamment qualifiée. Cette insuffisance constitue un obstacle majeur à la création d'emploi et au développement des entreprises, notamment dans les secteurs à haute intensité de connaissance, 37% des entreprises, en Algérie, citent le manque de compétences parmi les jeunes travailleurs comme étant un obstacle majeur à leur développement. Elles se plaignent du manque de compétences technique chez les jeunes.

2.2.3) L'incidence des chocs exogènes

Les chocs exogènes interviennent dans une économie est provoquent des déstabilisations et perturbations dans son fonctionnement. L'économie algérienne ne constitue pas un cas isolé et n'échappe pas à ces phénomènes. Parmi ces chocs exogènes que l'Algérie a été obligée de faire face : la chute des cours des hydrocarbures survenus en 1986 et les réformes du secteur public dans le cadre de PAS qui ont à leur tour affecté la capacité de l'économie nationale à créer des emplois.

L'effondrement des cours des hydrocarbures en 1968 a provoqué l'assèchement des recettes extérieures, ce qui a conduit à abandonner les objectifs inscrits au programme du second plan quinquennal (seuls 347 000 postes de travail ont été créés sur un total prévu de 950 000). L'Algérie ne disposait plus des financements nécessaires pour importer des matières premières et équipements, ce qui limite drastiquement l'investissement productif et la création de nouveaux emplois. Les entreprises finissent même par libérer leurs travailleurs (chômage technique, congé forcé).

La dissolution des entreprises publiques déficientes et la privatisation d'autres dans le cadre de Plan d'Ajustement Structurel (PAS) ont provoqué un impact désastreux sur le taux de chômage. Selon les chiffres du ministre de l'industrie, les opérations de cession des actifs des Entreprises Publiques Locales (EPL) ont provoqué le renvoi de 84 990 travailleurs. Le secteur public non marchand n'est pas épargné, le Fonds Monétaire International (FMI) a jugé nécessaire de réduire les effectifs employés dans l'administration d'environ 50 000 salariés pour se rapprocher des normes internationales

2.2.4) La modification des comportements d'activité

La modification des comportements d'activité concerne les jeunes diplômés, les enfants, les retraités et les femmes. Dans ce sous-titre nous allons présenter le cas des femmes, dont la modification est plus remarquable suite à la libéralisation de l'économie.

L'emploi féminin n'était pas encouragé par les pouvoirs publics dans la période de l'économie planifiée. Durant cette période, les femmes sont réservées aux tâches domestiques, et même lorsqu'elles aident à des travaux agricoles ou artisanaux, leurs activités n'est pas reconnue et on ne leur donne pas accès aux droits dus aux travailleurs (retraite, protection social, ...). Mais cette situation s'inverse et la part des femmes dans la population active va croître sous l'effet de plusieurs facteurs : Baisse des taux de fécondité, élévation des niveaux d'éducation, allègement du point de certains préjugés socioculturels, mais aussi la nécessité économique²⁴, et la libéralisation de l'économie qui a créé de sérieuses perspectives d'emploi pour les femmes.

2.2.5) La réglementation contraignante du travail

La réglementation est nécessaire pour la régulation du marché du travail et aussi pour protéger les salariés contre d'éventuels abus de la part des employeurs, mais une réglementation contraignante (les normes de travail, le salaire minimum, le poids des syndicats, le cadre institutionnel de recrutement et de licenciement, ...), présente des effets indésirables sur le marché du travail.

En Algérie durant la période de l'économie planifiée, l'Union Générale des travailleurs Algériens (UGTA) l'unique et puissant syndicat reconnu qui veillait à la stricte application de la loi à fait que le renvoi d'un travailleur était quasi-impossible ajoutant à ça les primes que recevaient les salariés y compris lorsque l'entreprise est déficitaire. Mais à partir des années 1990 et face aux difficultés de l'économie nationale, la réglementation a connu de nombreux licenciements pour raison économique sous condition, le recrutement en CDD et en temps partiel et l'intervention des opérateurs privés dans l'intermédiation sur le marché du travail.

Les indices de difficultés d'embauche et de licenciement élaborés par la banque mondiale sont publiés dans le rapport de « doing business », montrent que les procédures de recrutement et de licenciement en Algérie sont très restrictives malgré les assouplissements introduits.

²⁴Arhab B, « contribution à la réflexion sur la promotion de l'emploi et de lutte contre le chômage en Algérie : étude analytique et empirique », thèse de doctorat, option économie de développement, université de Bejaia, juillet 2008, p242.

2.3) Les dispositifs de lutte contre le chômage en Algérie

L'Algérie s'est trouvée confrontée à une grave crise économique suite à l'effondrement des prix du pétrole durant les années 80 et 90, la dégradation des termes de l'échange et du taux de change, qui s'est traduit par l'incapacité de créer de l'emploi additionnel, le licenciement des ouvriers et la chute du taux de croissance économique jamais connue auparavant. Les pouvoirs publics algériens ont fait recours à des solutions alternatives permettant de réduire la pression sur le marché du travail, à des dispositifs qui visent particulièrement le chômage des jeunes en progression négative.

La révélation du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1987 indique que 75,5% des chômeurs étaient âgés de moins de 30 ans et recherche un premier emploi, ce qui a poussé les pouvoirs publics à considérer la question du chômage des jeunes comme une préoccupation des 1980 à travers plusieurs dispositifs qui visent à l'insertion professionnelle des jeunes tels que le ADS, l'ANDI, CNAC, l'ANGEM, l'ANSEJ.

Section 03 : Politique d'emploi en Algérie

D'un point de vue stratégique, les politiques d'emploi en Algérie n'ont pas été innovées mais elles ont simplement renforcé la voie adoptée en 2008. Plusieurs séries de lois qui sont régulièrement actualisées, mais qui restent obscures régissent l'emploi.

Il y a une dizaine d'années, le comité tripartite du dialogue social a opté pour diverses mesures :

- L'élaboration d'un nouveau code du travail (rien n'a encore été publié à ce jour et le code se fait toujours attendre).
- Les augmentations salariales ont été ajustées.
- Le salaire minimum garanti a été révisé à la hausse sans avoir d'incidence sur les secteurs économiques.
- La retraite a connu une légère augmentation en 2013.

Les syndicats et les sections syndicales autonomes continuent de mener un combat contre les autorités algériennes afin d'obtenir une reconnaissance nationale et internationale.

Le rôle principal lié aux politiques d'emploi est tenu par le ministère du Travail (qui regroupe trois agences l'ANEM, l'ANSEJ et la CNAC). Quant au ministère de la Solidarité nationale, continue d'exercer certaines fonctions comme la lutte contre la pauvreté (ANGEM et ADS).

D'autres secteurs sont également impliqués dans la politique de l'emploi, mais de manière moins active : il s'agit notamment du ministère de l'Agriculture, du ministère de la petite et moyenne Entreprise et de l'Artisanat et du ministère de l'Industrie avec ses agences – l'Agence nationale de développement de l'investissement et l'Agence nationale de développement de la PME.

1) La politique national d'emploi

La politique national d'emploi²⁵, que le gouvernement a adoptée en 2008, reste l'unique référence en matière d'orientations et de stratégies pour promouvoir l'emploi et lutter contre le chômage. Comme nous l'avons déjà souligné, le principe du recours à la main-d'œuvre étrangère est maintenu, mais uniquement pour les opérateurs étrangers. Des dispositifs supplémentaires permettant d'accéder aux programmes de promotion de l'emploi ont été créés en février 2011. Récemment (mars 2013), d'autres dispositifs ont été autorisés, notamment pour l'intégration des chômeurs dans la partie méridionale de l'Algérie. Le secteur de l'emploi continuera d'être renforcé grâce au programme d'appui « Jeunesse-Emploi ».

2) Les objectifs de la politique national d'emploi

1. Lutter contre le chômage par une approche économique
2. Promouvoir une main-d'œuvre qualifiée à court et moyen termes
3. Développer l'esprit d'entreprise
4. Adapter les filières et profils de formation aux besoins du marché du travail
5. Soutenir l'investissement générateur d'emploi
6. Créé des organismes de coordination intersectoriels
7. Moderniser les services pour la surveillance, le contrôle et l'évaluation
8. Améliorer et consolider l'intermédiation sur le marché du travail
9. Poursuivre la concrétisation du programme de 2 millions d'emplois décidé dans le programme présidentiel à l'horizon 2009
10. Continuer à promouvoir l'emploi des jeunes et améliorer le taux d'embauche au terme de la période d'essai

²⁵ Voir le site web du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale:
[www.mtess.gov.dz/mtss_fr_N/emploi/2008/OBJECTIFS% 20AND% 20AXES 20DU% 20Plan 20D'ACTION.Pdf](http://www.mtess.gov.dz/mtss_fr_N/emploi/2008/OBJECTIFS%20AND%20AXES%20DU%20Plan%20D'ACTION.Pdf)

11. Réduire le taux de chômage à moins de 10 % en 2009-10 et à moins de 9 % en 2011-13.

Pour atteindre les objectifs, les autorités ont défini sept axes d'intervention :

3) Les interventions de l'Etat

1. L'appui à l'investissement dans le secteur économique créateur d'emplois
2. La promotion de la formation qualifiante (notamment sur site en vue de faciliter l'insertion dans le monde du travail)
3. La promotion d'une politique d'incitation en direction des entreprises pour favoriser la création d'emplois
4. La promotion de l'emploi des jeunes
5. L'amélioration et la modernisation de la gestion du marché du travail
6. Le suivi, le contrôle et l'évaluation des mécanismes de gestion du marché du travail
7. La création et la mise en place des organes de coordination intersectorielle

Conclusion

Pour conclure ce chapitre, nous insistons à mettre le point sur le fait que l'Etat algérien est toujours en train de développer et de varier ses politiques afin de réduire au maximum le taux de chômage, à travers la mise en œuvre des dispositifs tel que : ANSEJ, CNAC, ANGEM et semble prendre une grande part dans la résolution de ce problème à travers la création d'entreprise.

Alors chaque pays doit avoir ses propres politiques d'emploi qui s'adaptent avec leur environnement socio-économique pour améliorer le bien-être des individus.

Chapitre 03

Chapitre 03 : La loi d'Okun en Algérie

Ce troisième chapitre est composé de trois sections dont la première consiste à présenter la loi d'Okun. Cette loi d'Arthur Okun a montré qu'une hausse de 1 point du taux de chômage était associée à une baisse de 3% du PIB réel. En reliant le marché du travail à celui des biens et services sous la forme d'un simple chiffre, la loi d'Okun a contribué à la construction de modèles macroéconomiques plus élaborés tel que le modèle Offre globale- demande globale. En deuxième section on a étudié les fondements empiriques de la loi d'Okun. Et dans la troisième section nous essayons une application empirique de ce modèle à l'économie algérienne en recourant à une analyse économétrique.

Section 01 : Présentation de la loi d'Okun

Depuis l'article original d'Okun (1962), la loi d'Okun a été très largement retenue dans la littérature pour représenter la corrélation négative entre les fluctuations de court terme du taux de chômage et du PIB. Plus précisément, Okun présente dans son article de 1962 deux types d'équations reliant les mouvements conjoncturels du taux de chômage à ceux de l'output qui apparaissent fréquemment dans les études macroéconomiques appliquées. De nombreuses publications ont ensuite proposé différentes modifications destinées à améliorer les supports théoriques et/ou la qualité statistique de ces équations.

Pour estimer la relation production-chômage, Okun propose trois méthodes²⁶ : une méthode «différences premières» où les variations du taux de chômage sont reliées aux taux de croissance du PIB réel, une méthode « trial gaps » où l'on relie le niveau du taux de chômage avec l'écart entre le PIB réel observé et le PIB potentiel et une méthode «fitted trend and elasticity» où la relation est examinée en niveau mais sans supposer l'existence de tendance. La version « différences premières » est présentée dans un premier temps. En utilisant des données trimestrielles de 1947 à 1960 disponibles au moment de la rédaction de son article, Okun régresse les variations du taux de chômage sur le taux de croissance trimestriel du PNB réel comme suit :

$$\Delta Y_t = \alpha^p + \gamma^p \Delta Y \Delta u_t + \varepsilon_t^p \quad (1)$$

²⁶ Gaetan.S 2014, thèse «la déformation de la loi d'Okun au cours du cycle économique » université de rennes

Où, Y_t correspond à la variation de taux PIB réel, u_t au taux de chômage et ε_t^p au terme d'erreur. Okun trouve une constante $\alpha^p=0,3$, autrement dit une croissance nulle du PIB réel augmente le taux de chômage de 0,3 points de pourcentage. La valeur du coefficient d'Okun $\gamma^p=-0,3$ indique qu'une baisse de 1% du taux de chômage à une hausse de 0,3 du PIB réel points de pourcentage. En prenant l'inverse du coefficient γ^p , une hausse de 1 point de pourcentage du PIB réel s'accompagne d'une baisse de 3,3% du PIB réel.

Une ré estimation de l'équation (1) est effectuée sur la période allant de 1949 à 1960. Les résultats apparaissent quasiment identiques à l'article de 1962 avec un coefficient $\gamma^p=-0,32$ et une constante $\alpha^p=0,32$. Ensuite, l'équation (1) est estimée sur un échantillon plus large avec des données trimestrielles allant de 1949 à 2010. Avec $\alpha^p=0,25$ et $\gamma^p=-0,28$, les estimations restent fidèles aux estimations originales d'Okun, justifiant l'emploi du mot (loi) pour décrire cette relation empirique. En plus de la version « différence premières » Okun estima la relation production-chômage à l'aide d'une version « gap » où il régresse le taux de chômage sur l'écart de production avec des données trimestrielles allant de 1953 à 1960 comme suit :

$$u_t = \alpha^g + \gamma^g y_t^g + \varepsilon_t^g \quad (2)$$

Où Y^g correspond à l'écart de production entre le PIB réel observé et le PIB potentiel et α^g correspond à l'estimation du taux de chômage naturel lorsque l'écart de production est nul. D'après Okun, le PIB potentiel est supposé suivre un taux de croissance constant de l'ordre de 3,5%. De manière implicite, Okun suppose que le PIB potentiel suit ici une tendance déterministe. Sur la base de cette équation, Okun obtient une constante $\alpha^g=3,72$ et un coefficient $\gamma^g=-0,36$. Ces résultats demeurent analogues à la version « différence premières » où une hausse de 1 point de pourcentage du taux de chômage est associée à un écart de production négatif de l'ordre de 3%. La constante, qui est légèrement inférieure à 4%, offre une mesure du taux de chômage naturel qui concorde avec le taux de chômage naturel envisagé par Okun. Comme pour la version « différence premières », la version « gap » est ré estimée à l'aide de données récentes et sur un échantillon plus large. La mesure du PIB potentiel va cependant différer de celle d'Okun qui utilise une simple tendance déterministe pour le calculer. La première mesure du PIB potentiel se fait à l'aide du filtre Hodrick et

Prescott (1997) (HP) qui est appliqué au PIB réel avec un paramètre de lissage de 1600. La seconde mesure utilise les données construites par le Congressional Budget Office (CBO)²⁷.

Les estimations de l'équation (2) sur la période allant de 1949 à 2010 offrent des résultats qui montrent la nécessité de mettre à jour les résultats originaux d'Okun. Le choix du filtre n'influence que marginalement la valeur de nos résultats. Les estimations de α^g correspondent à un taux de chômage naturel de l'ordre de 5,6%. Un résultat qui indique une légère hausse du taux de chômage naturel par rapport aux années 1950.

La valeur du coefficient d'Okun γ^g est estimée à environ -0,5. Un coefficient plus élevé en valeur absolue par rapport au coefficient de la période 1953-1960. Cette hausse du coefficient implique que, une hausse de 1 point de pourcentage du taux de chômage s'accompagne d'un écart de production négatif de l'ordre de 2%.

Section 02 : Les fondements empiriques de la loi d'Okun

Les travaux d'Okun suggèrent qu'une réduction de 1 point du taux de chômage est associée à une hausse de 3% du PIB réel Prachowny (1993)²⁸ remarque que ces corrélations sous-jacentes à la relation sont souvent négligées car la loi d'Okun simplifie en un chiffre les interactions du marché du travail et des biens et services. De fait, cette mesure était rendue aisée par l'utilisation d'une seule variable, le taux de chômage, plutôt qu'une multitude de variables pour décrire la quantité de travail, Les travaux d'Okun suggèrent qu'une réduction de 1 point du taux de chômage est associée à une hausse de 3% du PIB réel. Ce ratio qui relie le marché du travail à celui des biens et services masque en fait tout un enchaînement complexe de corrélations. Prachowny (1993) remarque que ces corrélations sous-jacentes à la relation sont souvent négligées car la loi d'Okun simplifie en un chiffre les interactions du marché du travail et des biens et services. De fait, cette mesure était rendu aisé par l'utilisation d'une seule variable, le taux de chômage, plutôt qu'une multitude de variables pour décrire la quantité de travail le gain considérable de 3% en termes de production Par conséquent, derrière la relation entre la production et le chômage, il y a l'idée que les autres facettes du facteur travail tels que la productivité, le taux de participation et le nombre d'heures par

²⁷ Le CBO est un organisme bipartisan indépendant placé sous l'autorité du Congrès des Etats-Unis qui fournit une analyse sur les questions budgétaires. Le CBO réalise notamment des prévisions budgétaires qui requièrent l'estimation du potentiel de croissance de l'économie américaine ainsi que le niveau naturel de son taux de chômage.

²⁸ Prachowny M.F.J 1993 Okun theoretical foundations and revisited estimates

travailleur doivent augmenter parallèlement à la baisse du taux de chômage pour générer cette croissance de 3% du PIB réel. Autrement dit, la réduction de 1 point du taux de chômage doit aller de pair avec une augmentation des autres « inputs » du facteur travail.

Dans un article de Jim Lee(2000)²⁹, intitulé *The Robustness of Okun's Law: Evidence from OECD countries*, l'auteur évalue la solidité de la loi d'Okun, en se fondant sur des données d'après-guerre pour 16 pays de l'OCDE³⁰. Ses résultats sont sans appel : la loi d'Okun est statistiquement valable pour la plupart des pays. Cependant, si quantitativement les résultats sont presque uniformes, ils le sont moins qualitativement. Ainsi, l'auteur atteste qu'il y aurait une variation du coefficient d'Okun, dû au changement structurel dans les années 1970, et ce, dans la plupart des pays. Jim Lee pense que les estimations sont tributaires de plusieurs éléments, dont : le choix de modèles, les spécifications, la pertinence des données.

Cependant, cet article de Jim Lee s'est focalisé sur les pays de l'OCDE. Les études concernant des pays autres que ceux de l'OCDE sont rares. Qu'à cela ne tienne, dans d'autres études utilisant un groupe de pays autre que ceux de l'OCDE ou d'études de cas à un seul pays, l'intuition d'Okun n'est pas vraiment remise en cause. André Makutubu Balibwanabo et Oasis Kodila Tedika trouvent que celle-ci est également d'application en République démocratique du Congo. C'est le cas également. Imad A. Moosa constate presque l'absence de cette relation dans les pays arabes (Algérie, Égypte, Maroc et Tunisie). L'or d'une conférence internationale, intitulée *The Unemployment Crisis in the Arab Countries*, tenue le 17-18 mars 2008, au Caire, en Egypte,

Section 03 : La vérification de la loi d'Okun en Algérie

Dans cette section nous allons vérifier la validité de la loi d'Okun en Algérie on utilise la version « différence premières » d'Okun ou on va la tester avec le PIB et le PNB sur une base de données annuelles sur la période allant de 1990 au 2014 collecté de la banque mondiale nous allons utiliser la méthode des moindres carrés ordinaire pour une fonction de régression multiple.

²⁹ Lee .J 2000 the rebustness of okun's low

³⁰ Organisation de coopération et de développement économique est une organisation internationale d'études économique, dont les pays membres des pays développés pour la plupart- ont en commun un système de gouvernement démocratique et une économie de marché elle joue un rôle d'assemblée consultative.

Les étapes d'un test de modèle économétrique

1) Avec PIB.

Voici une interprétation mathématique de la loi d'Okun forme générale de la ligne équipée :

$$\Delta Tpb_t = \alpha + \beta_0 \Delta Tch_t + \beta_1 \Delta Tinf_t + E_t$$

Ou

ΔTpb_t : La variation du PIB

ΔTch_t : La variation de taux du chômage

$\Delta Tinf_t$: La variation de taux d'inflation

$\alpha \beta_0 \beta_1$: Les paramètres du modèle et le terme d'erreur

Après la saisie des valeurs des variables endogènes et exogènes du 1990 au 2014 dans les lignes équipées sur eviews, on a obtenu les résultats suivants :

Tableau N°06: Estimation du modèle avec la méthode de la moindre carre ordinaire

Dependent Variable: Tpb

Method: Least Squares

Date: 06/20/19 Time: 23:54

Sample: 1990 2014

Included observations: 25

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	54.11187	67.03966	0.807162	0.4282
Tch	0.904963	3.461511	0.261436	0.7962
Tinf	-11.21374	2.671729	-4.197184	0.0004
R-squared	0.482365	Mean dependent var	-36.02480	
Adjusted R-squared	0.435308	S.D. dependent var	159.1439	
S.E. of regression	119.5903	Akaike info criterion	12.51819	
Sum squared resid	314640.4	Schwarz criterion	12.66445	
Log likelihood	-153.4773	F-statistic	10.25051	
Durbin-Watson stat	3.185347	Prob(F-statistic)	0.000715	

Source : construis par nous-même sur la base de données de la banque mondiale

D'après l'estimation on a la fonction suivante :

$$Tpb_t = 54.11 + 0.90Tch_t - 11.21Tinf_t + E_t$$

Signification des paramètres du modèle

Pour savoir si une variable joue un rôle explicatif dans un modèle, on effectue un test student

Passons d'abord aux hypothèses du test de student

On a

-H0 : $\beta_i = 0$ ou $i=0.1 \dots \dots (k-1)$ le coefficient n'est pas significatif

-H1 : $\beta_i \neq 0$

le coefficient est significatif

La statistique de test est

$$\frac{\beta_i - \beta_i}{\sigma_{\beta_i}} \sim > S(T - K)$$

La règle de décision est la suivante :

Si $|t| > t^*$ ou t^* est la valeur critique de la table de student pour un risque fixé et un nombre de degré de liberté égal à (T-K)

On rejette H0 et on accepte H1 : le coefficient est significativement différent de zéro et la variable joue un rôle explicatif dans le modèle

D'après les résultats de l'estimation précédente.

- On remarque que le coefficient Tch n'est pas significatif puisque la t_s associé inférieure à t_t au seuil de 5% ($t_s = 0.26 < t_t = 2.06$)
- Par contre on remarque que le coefficient Tinf est significatif puisque la t_s associé supérieure à t_t au seuil de 5% ($t_s = 4.19 > t_t = 2.06$)

Signification du modèle

- On remarque que $R^2=0.48$, n'est pas proche de 1 de la qualité d'ajustement de modèle est pas bonne

Signification globale du modèle

Le test de Fisher permet de tester la signification de l'ensemble des coefficients d'un modèle

Soit le modèle général :

$$Y_t = \beta_0 + \beta_1 X_{1t} + \beta_2 X_{2t} + \dots + \beta_{K-1} X_{(K-1)t} + \varepsilon_t \text{ Pour } t=1,2,\dots, T$$

Les hypothèses du test de Fisher sont les suivantes :

$$-H_0 : \beta_1 = \beta_2 = \dots = \beta_{k-1} = 0 \text{ (la constante } \beta_0 \text{ est non nul)}$$

L'ensemble des coefficients du modèle est non significatif

$$-H_1 : \text{il existe au moins un coefficient non nul}$$

La règle de décision est la suivante :

Si $F > F^*(p, q)$ est la valeur donnée par la table de Fisher pour p et q données et pour un risque fixé

On accepte H1 : il existe au moins un coefficient non nul

Ce test est peu utilisé car lorsqu'il indique qu'il y a au moins un coefficient non nul, il ne précise pas lesquels. Il est moins précis que le test student.

D'après l'estimation :

- On remarque que le modèle est significatif puisque F_S associé est supérieure à F_t au seuil de 5% ($F_S = 10.25 > F_t = 3.38$)

2) Avec PNB

Voici une interprétation mathématique de la loi d'Okun forme générale de la ligne équipée :

$$\Delta Tpnb_t = \alpha + \beta_0 \Delta Tch_t + \beta_1 \Delta Tinf_t + E_t$$

Ou

$\Delta Tpnb_t$: La variation du PNB

ΔTch_t : La variation de taux du chômage

$\Delta Tinf_t$: La variation de taux d'inflation

$\alpha \beta_0 \beta_1$: Les paramètres du modèle et le terme d'erreur

Après saisie les valeurs des variables endogènes et exogènes du 1990 au 2014 dans les lignes équipées sur eviews, avec la méthode MCO pour une fonction de régression multiple, on a obtenu les résultats suivants :

Tableau N°07 : estimation du modèle avec la méthode de la moindre carré ordinaire.

Dependent Variable: Tpnb

Method: Least Squares

Date: 07/21/19 Time: 19:17

Sample: 1990 2014

Included observations: 25

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-79.00187	94.97181	-0.831846	0.4144
Tch	12.68152	4.903754	2.586084	0.0169
Tinf	-9.578278	3.784907	-2.530651	0.0190
R-squared	0.294185	Mean dependent var		81.96000
Adjusted R-squared	0.230020	S.D. dependent var		193.0719
S.E. of regression	169.4177	Akaike info criterion		13.21478
Sum squared resid	631452.0	Schwarz criterion		13.36104
Log likelihood	-162.1847	F-statistic		4.584817
Durbin-Watson stat	2.821127	Prob(F-statistic)		0.021657

Source : construis par nous-même sur la base de données de la banque mondiale

D'après l'estimation on a la fonction suivante :

$$Tpnb_t = -79.0 + 12.68Tch_t - 9.57Tinf_t + E_t$$

Signification des paramètres du modèle

- On remarque que le coefficient Tch est significatif puisque la t_s associé supérieure à t_t au seuil de 5% ($t_s = 2.58 < t_t = 2.06$)
- Par contre on remarque que le coefficient Tinf est significatif puisque la t_s associé supérieure à t_t au seuil de 5% ($t_s = 2.53 > t_t = 2.06$)

Signification du modèle

- On remarque que $R^2=0.48$, n'est pas proche de 1 de la qualité d'ajustement de modèle est mauvaise.

Signification globale du modèle

- On remarque que le modèle est significatif puisque F_s associé est supérieure à F_t au seuil de 5% ($F_s = 4.58 > F_t = 3.38$)

Conclusion

L'objet de ce mémoire est de vérifier empiriquement la loi d'Okun. D'après notre étude la loi d'Okun n'est pas validée. Nous avons conclu de que ya une relation positive entre la variation du PIB réel ou PNB réel et la variation du taux de chômage, or la loi d'Okun stipule l'existence d'une négative entre le taux du chômage et le pnb.

Néanmoins, cette absence, ne signifie pas que cette relation n'existe pas, mais plutôt indique quel type de chômage sévit en Algérie. Dans le cas de 'chômage structurel', cette loi aurait du mal à être appliquée. Pour tenter de l'expliquer, et parmi les raisons possibles, selon la situation relative :

- Toute croissance ne crée pas forcément d'emploi : c'est le cas d'une croissance portée par le gain de productivité.
- La structure du marché du travail en Algérie : les rigidités du marché entraînent une différence du coefficient d'Okun entre les pays.
- Structure du pays : l'Algérie souffre d'une « croissance de mauvaise qualité » (où la croissance est portée par un secteur peu créateur d'emplois), l'amélioration, en termes de baisse du chômage est faible.
- Les chômeurs peuvent se retirer du marché du travail (arrêt de demandeurs d'emploi), après quoi ils ne sont plus comptés dans les statistiques du chômage.

- Sur le moyen et long termes les facteurs démographiques (entrants et sortants du marché) sont majeurs pour comprendre l'offre de travail des actifs.
- Le PNB en Algérie est fortement influencé par le prix des hydrocarbures et non de la production.

CONCLUSION GENERALE

Conclusion générale

A la fin de notre travail nous concluons que l'économie algérienne a une structure qui diffère de la sphère économique mondiale car dans le cas algérien la variable macroéconomique tel que le PIB réel, PNB réel n'ont pas d'influence sur le chômage.

Notre étude avait pour but de vérifier la validité de la loi Okun sur le chômage en Algérie.

Pour réaliser ce travail, nous avons adopté pour une démarche méthodologique comportant un volet théorique sur le chômage suivie d'une étude pratique sur la loi d'Okun est sa validité sur le cas algérien.

D'abord, nous avons évoqué le chômage comme étant un phénomène majeur qui touche l'économie algérienne, En affectant une part trop importante de la population active, et la société en détériorant le niveau de vie des individus.

Les taux de chômage ont connu des fluctuations à la hausse et à la baisse suivant la conjoncture économique. Selon la banque mondiale, le taux de chômage durant ces dix dernières années a connu une tendance à la baisse.

Les taux les plus élevés étaient observés durant les années quatre-vingt-dix à cause de la décennie noire.

La principale caractéristique du chômage dans notre pays réside, dans le fait qu'il touche en grande partie la composante la plus jeune de la population active (les jeunes de moins de 35ans représentent 90% des chômeurs en 2014).

Nous avons par la suite évoqué l'emploi en Algérie et ses caractéristiques. En effet en Algérie, le déséquilibre de l'emploi est le résultat de l'échec des stratégies de développement entreprises pendant la période allant de l'indépendance à la veille des grandes réformes économiques. Ces déséquilibres ont conduit à une augmentation du chômage, au développement du secteur informel et à l'apparition de nouvelles formes de travail dites atypiques, et ce au détriment du salariat permanent.

Après avoir évoqué la problématique du chômage et son évolution au fil des années (1980 – 2014), nous avons tenté de rapporter les dispositifs mis par l'Etat pour lutter contre le chômage et la création d'emploi.

Les efforts de l'Etat pour lutter contre ce fléau ont été importants, nous pouvons noter alors que l'ensemble des mesures prises par le gouvernement ont conduit à la création de nouveaux emplois.

Avec l'application des réformes au niveau des secteurs concernés, ces stratégies cibleront l'amélioration de la gouvernance du marché du travail, la promotion de l'auto-emploi et de la création d'entreprises, la dynamisation de l'offre d'emplois à travers des mesures de soutien et d'encouragement à l'insertion et l'intégration professionnelle et l'amélioration de l'employabilité des jeunes par le biais de la formation initiale et continue.

Cette politique allait se développer dans le cadre des dispositifs de promotion et de préservation de l'emploi de plus en plus diversifiés et dont la mise en œuvre et le développement se poursuit à ce jour.

Pour conclure nous pouvons dire que pour résoudre cette problématique, l'Etat a mis en œuvre sa politique concernant la promotion d'emploi et lutte contre le chômage, mais ces politiques demeurent insuffisantes à cause des handicaps bureaucratiques. Et aussi la mauvaise orientation des organismes tels que l'ANSEJ ; ANDI ; ONA qui n'accompagnent pas les futurs chefs d'entreprise, ces organismes doivent être utilisés comme instrument d'insertion, l'Etat doit les orienter vers les secteurs dont ils ont été formés respectivement et non délibérer le matériel de travail sans prendre en considération la capacité de l'individu à réussir dans le secteur approprié.

Enfin, et d'après notre étude pratique sur la loi d'Okun à travers l'estimation du modèle avec la méthode des moindres carrés ordinaires pour une fonction de régression linéaire multiple, nous avons conclu qu'il y'a une relation positive entre la variation du PIB réel ou PNB réel et la variation du taux de chômage ce qui signifie que la loi d'Okun n'est pas valide en Algérie.

Donc il faudrait que le régime actuel se concentre sur le gros problème de l'augmentation du chômage. Le principal problème de l'économie algérienne est son incapacité chronique à générer suffisamment d'emplois, résultant essentiellement de l'inadéquation chronique entre l'offre et la demande du marché de travail. Le régime actuel devrait donc se concentrer sur le marché du travail en essayant d'accroître l'efficacité et la flexibilité du marché du travail algérien et en accordant la priorité à la promotion des secteurs à forte valeur ajoutée. Des actions immédiates sont également nécessaires pour accélérer la croissance économique

Enfin, ce mémoire a contribué à un débat important sur la relation entre chômage et la croissance, cependant, a laissé quelques problèmes de mesure de côté, ce qui donnera la motivation pour continuer sur ce sujet appliquer d'autres versions de la loi d'Okun ou de tester d'autres lois.

Nous supposons que l'emploi en Algérie dépend d'autres variables, il serait intéressant que d'autres mémoires utilisant d'autres variables sur une base de données plus large.

Bibliographie

Articles

- « Evolution de l'emploi et problématique du chômage en Algérie », <http://www.ceneap.com.dz/Pdf/L47.PDF>, n°47, 2002.
- «Evolution de l'emploi et problématique du chômage en Algérie», <http://www.ceneap.com.dz/Pdf/L47.PDF>, n°47, 2002, p02, consulté le 31/03/2018.
- « Evolution de l'emploi en Algérie », [www.mtess.gov.dz/mtss_fr_N/emploi/2008/OBJECTIFS% 20AND% 20AXES 20DU% 20Plan d'action](http://www.mtess.gov.dz/mtss_fr_N/emploi/2008/OBJECTIFS%20AND%20AXES%20DU%20Plan%20d'action).
- «Le chômage et ses explications», <http://www.letudiant.fr/boite-a-docs/telecharger/le-chomage-et-sesexplications>. PDF, consulté le 19/02/2018.

Articles et revues

- ADAIR Ph et BELLACHE Y, « Emploi et secteur informels en Algérie : déterminants, segmentation et mobilité de la main-d'œuvre », article, région et développement 2012
- ADOUKA Lakhdar. BOUGUELL zohra estimation de la loi de Okun en Algérie à L'aide du modèle ECM, université de mascara 2013.
- BENABDERRAHMANE. L conférences international sur « le chômage en Algérie : aspect théorique et réalité économique » université de Msila, 2012.
- BOUKLIA H-R, TALAHIT F, « réforme des institutions du marché du travail et emploi en Algérie», article, 2009.
- MICHEL de vroey «théorie du déséquilibre et chômage involontaire » revue économique 2004.
- Nikonoff, J, 1998, « Des chiffres sur le cout du chômage qui font peur » ,article 2014.

Mémoires et thèses

- ARHAB Baya, « contribution à la réflexion sur la promotion de l'emploi et de lutte contre le chômage en Algérie : étude analytique et empirique », thèse de doctorat, option économie de développement, université de Bejaia, juillet 2008,.
- BOURICH.L « les déterminants du chômage en Algérie : une analyse économétrique 1980-2009 » université de Tlemcen (2012/2013)

- GAETAN,S 2014 thèse «la déformation de la loi d'Okun au cours du cycle économique » université de rennes.

Ouvrages

- ANNAS S, « L'emploi et l'insertion en Algérie », Actes du colloque international sur la question de L'emploi en Afrique du nord organisé par le CREAD, Alger, 26-28 juin 2004.
- BETOINE A, CAZORLA A, DOLLO Ch, « Dictionnaire des sciences économiques », édition armon colin, 2ème édition, France, 2007, P 300.
- BIALES Michel, LEURION Rémi, RIVAUD Jean- Louis, « L'essentiel sur l'économie », BERTI, Alger, 2007.
- BREMOND Janine, «Keynes et les keynésien aujourd'hui », HATIER, 4eédition, Paris, 1993.
- DEJOURS C« *Souffrance en France : banalisation de l'injustice social*» Paris, 1998.
- KATEB K, « transition démographique en Algérie et marché du travail », confluences méditerranée, 2010/1 N°42, P155-172.
- OKUN Arthur *Potential GDP: Its measurement and significance*, American Statistical Association, *Proceedings of the Business and Economics Section*, 1962.
- PRACHOWNY M.F.J « Okun theoretical foundations and revisited estimates »1993.
- Lee .J 2000 the rebustness of okun's low.

Sites internet

- www.ilo.org
- www.banquemondiale.org
- www.doc étudiant
- www.mtess.gov.dz
- www.mémoire online
- www.ons.dz

Annexe

Années	Δ PIB réel %	Δ PNB réel%	Tch%	Tinf%
1990	-81.82	-26.8	21.26	16.65
1991	-250	-1.4	20.60	25.88
1992	-250	2.3	24.37	31.66
1993	-216.67	72.4	26.22	20.54
1994	-57.14	-12	27.739	29.04
1995	-522.22	29.9	31.84	29.77
1996	7.89	105.3	28.61	18.67
1997	-73.17	253.3	25.43	5.73
1998	363.64	18.3	26.91	4.95
1999	-37.25	112.6	28.44	2.64
2000	19.37	895.5	29.77	0.33
2001	-21.2	-91.6	27.29	4.22
2002	86.38	215.6	25.89	1.41
2003	28.34	61.3	23.71	4.26
2004	-40.28	25.6	17.64	3.96
2005	37.44	251.7	15.27	1.38
2006	-71.57	-32.4	12.27	2.31
2007	100.6	-29.1	13.789	3.67
2008	-29.97	-10.1	11.32	4.85
2009	-30.93	-23.7	10.159	5.73

2010	122.7	78	9.96	3.91
2011	-20.39	4.4	9.96	4.52
2012	16.61	-43.6	10.97	8.89
2013	-17.8	178.8	9.81	3.25
2014	36.82	14.7	10.206	2.91

Source : la banque mondiale